



QVID PRO QVO : QUAND SERVIUS EXPLICITE VIRGILE (COMM. IN AEN. IX)

SOPHIE ROESCH

UNIVERSITÉ DE TOURS, EA 6297 « INTERACTIONS CULTURELLES ET
DISCURSIVES »

Résumé

La préposition *pro*, au sens de « au lieu de », est fréquemment utilisée par Servius et Servius Danielis (SD) pour pointer une difficulté d'ordre grammatical, lexical ou stylistique dans le texte de Virgile, et en proposer un équivalent à la portée de leurs élèves. *Pro* permet aussi aux *grammatici* de mettre en lumière les emplois de l'*auctor* qui ne sont pas autorisés au commun des mortels. Si ces deux visées sont communes à Servius et SD, on remarque cependant, entre les deux strates du commentaire, des différences liées à la fréquence des emplois de *pro* (bien plus importante chez SD), aux points de difficulté ciblés par la préposition (en particulier, SD porte une plus grande attention à la syntaxe des cas ainsi qu'au lexique), et au style respectif de chaque commentateur (Servius a un style plus « sec » et se contente souvent de donner une alternative à la forme problématique, tandis que SD offre davantage d'explications métalinguistiques). Ces différences s'expliquent sans doute par la période de rédaction plus tardive des ajouts de SD, le fait que les deux *grammatici* ne visent pas le même public, et enfin par les sources utilisées par le compilateur pour la strate SD.

Abstract

The preposition pro, in the sense of « instead of », is frequently used by Servius and Servius Danielis (SD) to point out a grammatical, lexical or stylistic difficulty in Virgil's text, and to propose an equivalent within the reach of their students. Pro also enables the grammatici to highlight the uses of the auctor that are not permitted to ordinary mortals. While these two aims are common to Servius and SD, there are differences between the two layers of the commentary, as regards the frequency of use of pro (much higher in SD), the difficulties targeted by the preposition (more specifically, SD pays more attention to the case syntax and to the lexicon), and to the respective styles of each commentator (Servius has a "drier" style and often gives simply an alternative to the problematic form, whereas SD offers more metalinguistic

explanations). These differences can no doubt be explained by the later writing period of SD's additions, the fact that the two grammatici do not target the same audience, and finally by the sources used by the compiler for the SD layer.

Un des traits récurrents du commentaire servien est le recours à la préposition *pro* quand Servius et Servius Danielis¹ (désormais SD) veulent expliciter la langue de Virgile à leurs élèves. Ce *pro*, au sens de « au lieu de, en guise de, à la place de », est utilisé pour glosser un terme X de Virgile par un équivalent Y, proposé par le *grammaticus*, suivant le schéma « *X pro Y* »². Cette tournure représente pour le grammairien un outil efficace, économique en temps, pour faciliter la lecture de ses élèves³.

Pro nous intéresse particulièrement à deux titres :

D'une part, le terme nous renseigne indirectement sur le niveau de maîtrise du latin classique des élèves du grammairien (ou du moins sur l'idée que ce dernier s'en fait). *Pro* permet en effet au *grammaticus* de substituer à un terme ou une expression, identifiés comme source potentielle de difficulté pour ses élèves, un équivalent accessible et clair afin d'éviter une interprétation erronée du texte.

De l'autre, *pro* met en lumière des emplois virgiliens qui ne sont pas autorisés au commun des mortels. Par le biais de *pro*, le *grammaticus* indique indirectement à ses élèves que tel ou tel emploi virgilien, « hors norme » et propre à la langue poétique, est licite chez un *auctor*, mais qu'il ne l'est pas chez un locuteur *lambda*⁴ ;

¹ Sur la question de Servius Danielis et la datation des ajouts au commentaire servien ainsi dénommés, nous renvoyons à la synthèse très claire de VALLAT 2012a, ainsi qu'à l'introduction de VALLAT et BÉJUIS-VALLAT 2023 à leur édition commentée du commentaire de Servius au Livre I de l'*Énéide*. Par souci de simplicité, quand nous évoquerons ces ajouts, nous parlerons de SD comme si nous avions affaire à un auteur unique, bien identifié (bien que ce ne soit évidemment pas le cas).

² VALLAT 2011, p. 115, évoque en ces termes les emplois de « *X pro Y* » dans le livre I sous le plume de SD : « À mi-chemin entre la syntaxe et la stylistique, les commentateurs utilisent une technique qui a pris une extension remarquable, et que j'appellerai *X pro Y* : elle permet d'expliquer un mot par un autre, et se décline en toute une série de configurations, que ce soit entre catégories linguistiques ou à l'intérieur d'une même catégorie. Elle donne également de la langue poétique l'image d'un objet en perpétuel décalage avec la norme. Enfin, elle offre un moyen facile pour expliquer ce qu'on ne comprend pas selon un paradigme par ailleurs reconnu ».

³ Ce n'est pas la seule manière pour Servius d'introduire une glose à un terme virgilien : il peut en effet aussi utiliser les locutions *id est* (cf. *ad Aen.* 9, 14 : *PARIBVS ALIS id est aequalibus*), ou *hoc est* (cf. *ad Aen.* 9 80 : *QVO PRIMVM hoc est in initio*), ou encore se contenter de juxtaposer la glose au lemme (cf. *ad Aen.* 9, 27 : *COERCENT cogunt, colligunt, alias continent, alias compescunt*).

⁴ Sur la grande liberté des *auctores* dans leur rapport à la langue, cf. ce que SERVIUS lui-même en dit dans son *Commentaire à l'art de Donat* : *Quaesitum est apud Plinium Secundum, quid interesseret inter figurae et vitia. Nam cum figurae ad ornatum adhibeantur, vitia vitentur, eadem*

et le professeur leur en propose un équivalent correct. Rappelons qu'une des missions du *grammaticus* est de mettre en garde ses élèves contre les emplois improches de la langue, pour qu'ils ne deviennent pas de la *latinitas*⁵, – ce qui s'avère souvent nécessaire quand le modèle de référence est une œuvre poétique comme l'*Énéide*, dans laquelle le poète se permet des écarts par rapport à la norme linguistique⁶.

En utilisant le prisme des emplois de *pro*, nous tenterons d'identifier quels sont, pour Servius et SD, les emplois virgiliens perçus comme présentant un usage atypique de la langue : de quel domaine linguistique relèvent-ils : s'agit-il de points de langue d'ordre syntaxique, lexical, ou morphologique ? Et en quoi constituent-ils une dérive par rapport à la norme qui attire l'attention du *grammaticus* antique ? Les remarques de celui-ci sont en effet parfois cryptiques pour le lecteur moderne, qui ne voit pas toujours où est le problème.

Nous nous demanderons aussi s'il existe une différence dans les emplois de ce schéma « *X pro Y* » entre Servius et SD. D'emblée, on peut en effet s'attendre à relever des différences puisque ces deux strates du commentaire ne remontent pas à la même époque. Servius a écrit à la fin du IV^e siècle ap. J.-C., tandis que les ajouts de SD ont été compilés plus tardivement, et incluent des remarques qui remontent à une période dont on peut supposer qu'elle va de commentateurs antérieurs à Servius (tel Probus, qui écrivait au premier siècle de notre ère) jusqu'au VIII^e siècle ap. J.-C. au plus tard⁷. Or comme l'explique D. Vallat (2012b, 2016 et 2023), au fil

autem inveniantur exempla tam in figuris quam in vitiis, debet aliqua esse discretio. Quidquid ergo scientes facimus novitatis cupidi, quod tamen idoneorum auctorum firmatur exemplis, figura dicitur. Quidquid autem ignorantes ponimus, vitium putatur. Nam sicut superius diximus, si sciens quis dicat 'pars in frusta secant' et causa varietatis hoc dicat, figuram facit ; si autem nescius, cum aliud velit dicere, incongrue inter se numeros iuxterit, solecismum fecisse iudicatur. (GL, 4, 447, 5-13 K), « Chez Pline l'Ancien, la question est posée de la différence qui existe entre les figures et les fautes. Car, sachant que les figures sont employées pour l'ornement [du discours], que les fautes sont [alors] évitées, et que pourtant les mêmes exemples se rencontrent dans les figures comme dans les fautes, une distinction doit être établie entre les deux. Donc, tout ce que nous faisons volontairement, par recherche de nouveauté, pourvu cependant que ce soit conforté par les exemples des grands auteurs, est appelé "figure". Mais tout ce que nous employons involontairement est considéré comme une faute. Car, comme nous l'avons expliqué plus haut, si quelqu'un dit volontairement *pars in frusta secant* [Aen. 1, 212], où *pars* est un équivalent de *alii*, d'où le verbe *secant* au pluriel, et qu'il le dit pour varier, il fait une figure ; tandis que si, sans le faire exprès, il a associé les nombres grammaticaux de manière erronée alors qu'il voulait dire autre chose, on juge qu'il a fait un solecisme ». Sur ce sujet, voir aussi UHL 1998, p. 247-249.

⁵ Cf. KASTER 1980.

⁶ Sur le statut du grammairien en tant que prescripteur de norme pour ses élèves, voir KASTER 1988, p. 171-185 ; ROESCH 2016, p. 215-220 ; VALLAT 2023, p. 389-391 ; BIVILLE 2022.

⁷ Comme l'écrit JEUNET MANCY 2012, p. XXVI : « Le commentaire édité par P. Daniel pourrait être le fruit d'une compilation de Servius, avec des textes antérieurs à Servius ou postérieurs à lui, mais antérieurs au IX^e siècle, date à laquelle remontent les manuscrits les plus anciens du

des siècles, le rapport des commentateurs à l'œuvre virgilienne a évolué : autant les commentateurs des I^{er} et II^e siècles ap. J.-C. ont pu se montrer critiques, autant, par la suite, les *grammatici* ont adopté une posture de glorification de l'œuvre.

On peut donc s'attendre à ce que SD comporte davantage de critiques, – et donc d'emplois du schéma « *X pro Y* » dont l'usage laisse entendre que l'œuvre de Virgile comporte des zones d'ombre demandant à être explicitées –, soit que ces ajouts aient été empruntés à des *obtrectatores* plus anciens que Servius (qui n'hésitent pas à dénoncer ce qu'ils perçoivent comme des faiblesses de l'œuvre), soit qu'ils datent au contraire de *grammatici* plus tardifs que lui, pour les élèves desquels la langue virgilienne serait devenue compliquée.

Il convient en effet de garder en tête que la langue latine (en particulier parlée) a beaucoup évolué au fil du temps. Pour un lecteur du VIII^e siècle, – au-delà même de la syntaxe et du vocabulaire de l'*Énéide*, propres à une œuvre poétique et qui s'éloignent régulièrement des normes strictes de la *latinitas* telle qu'elle peut être incarnée par un Cicéron –, comprendre Virgile s'avérait donc très certainement plus difficile que pour un lecteur du IV^e siècle. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement.

Une première recherche de l'ensemble des occurrences de *pro* dans le *Commentaire sur l'Énéide* (par le biais de la *Library of latin Texts* de Brepols) nous a permis d'identifier 1385 occurrences du terme, parmi lesquelles nous avons sélectionné un échantillon, afin d'en faire une étude approfondie. Nous avons retenu comme corpus de base pour ce travail le livre IX du *Commentaire sur l'Énéide*, sur lequel nous travaillons actuellement en vue d'une édition à la CUF.

Dans le livre IX du *Commentaire sur l'Énéide*, on relève 103 occurrences de *pro*. Si on laisse de côté d'une part, les occurrences où *pro* est présent dans le commentaire servien avec un sens autre que celui du schéma explicatif qui nous intéresse ici⁸ (19 occurrences)⁹, de l'autre, celles où la préposition appartient au

Servius Danielis ». Cf. aussi sur cette question VALLAT et BÉJUIS-VALLAT 2023, p. LX ; VALLAT 2016, p. 8-10 ; JEUNET MANCY 2012, p. XXV-XXVII.

⁸ Pour rappel, suivant le *Dictionnaire latin-français* de F. GAFFIOT, la préposition *pro*, quand elle ne marque pas une équivalence (avec le sens de « à la place de, au lieu de » qui nous intéresse ici), peut servir à indiquer : le lieu avec le sens de « devant, en avant de », ou bien : « du haut de et en avant » ; le but : « pour, en faveur de » ; l'identité : « pour, comme » ; l'échange : « pour, en retour de » ; la manière : « en proportion de, conformément à » ; la cause : « en raison de, en vertu de ». Pour les emplois de *pro* en latin, cf. aussi TORREGO 1995 et DE LA VILLA 1995.

⁹ Sur ces 19 occurrences, 14 apparaissent chez SERVIUS : *ad Aen.* 9, 94 (2 occurrences) ; 9, 130 (2 occurrences) ; 9, 194 ; 9, 274 (2 occurrences) ; 9, 306 ; 9, 310 ; 9, 375 ; 9, 401 ; 9, 575 (2^{de} occurrence) ; 9, 665 (2^{de} occurrence) ; 9, 677 (2^{de} occurrence). Cinq autres occurrences se rencontrent chez SD : *ad Aen.* 9, 251 ; 9, 264 (1^{re} occurrence) ; 9, 283 ; 9, 626 ; 9, 710.

lemme virgilien lui-même (4 occurrences)¹⁰, nous obtenons, un corpus final de 80 occurrences.

Afin de mettre en lumière les domaines linguistiques dans lesquels Servius et SD utilisent la tournure « *X pro Y* », et la part respective de ces emplois chez l'un et l'autre auteur, nous avons classé ces occurrences dans un tableau, en annexe.

Après avoir analysé globalement les résultats de ce tableau, nous nous pencherons sur certaines occurrences représentatives. Cela nous permettra de mettre en lumière la logique sous-jacente (et la plupart du temps implicite) aux explications de Servius et de SD, et de comparer les approches propres à chacune de ces deux strates du commentaire. Dans ce but, nous nous focaliserons majoritairement sur les scolies où Servius et SD interviennent tous deux à propos d'un même lemme, et apportent des explications complémentaires.

1. Résultats du relevé

Si l'on se penche sur les données chiffrées issues de notre travail de classement des emplois de *pro* au sens de « au lieu de » dans le livre IX du *Commentaire sur l'Énéide*, et qu'on compare les emplois de Servius et SD, on est frappé en premier lieu par le fait, comme nous le présupposons, que la structure *X pro Y* est utilisée bien plus largement chez SD que chez Servius. En effet, parmi les 80 occurrences de *pro* dans le livre IX, 25 sont employées par Servius, 55 par SD, soit 31,25% des emplois chez Servius et 68,75% chez SD.

Par ailleurs, un autre constat saute aux yeux : *pro*, qui introduit une équivalence d'ordre linguistique, n'est pas utilisé pour rectifier des *realia*¹¹. Mais il s'agit pour le commentateur de corriger ce qu'on pourrait appeler les « écarts » virgiliens par rapport à la norme linguistique (telle qu'elle est établie par les *grammatici*), en proposant un équivalent, dans les domaines du lexique (23 occurrences dans notre corpus), de la morphologie (16 occurrences), de la syntaxe (22 occurrences), ou des figures de style (19 occurrences).

Certains de ces domaines suscitent beaucoup plus de commentaires de la part de SD que de celle de Servius. De fait, c'est sous la plume de SD que se rencontrent la majorité des remarques concernant la précision du lexique (16 occurrences contre 7 chez Servius). De même, SD se démarque de son prédécesseur par un nombre

¹⁰ Trois de ces occurrences se rencontrent chez SERVIUS : en *ad Aen. 9, 252 (pro laudibus)* ; 9, 575 et 9, 677 (dans les deux cas, le lemme commenté est : *pro turribus*) et une chez SD : 9, 348 (SD cite Cornutus qui emploie *pro* au sens de « à la place de »).

¹¹ Pour reprendre les termes de VALLAT 2012b, p. 281, *pro* ne sert donc pas à corriger un *falsum* (« manquements à l'histoire ou tout décalage par rapport au monde réel »), mais un *incongruum* (« reproche [...] de ne pas respecter un certain nombre de règles, dans des domaines aussi variés que le sens des mots, le sens des bienséances ou de la composition littéraire »).

bien plus important de remarques visant à redresser la syntaxe un peu flexible du texte poétique (20 occurrences contre 2 chez Servius). En particulier, en termes de syntaxe, SD fait porter son attention sur le rôle des prépositions dans la construction du sens : il pointe leur absence, ou signale quand elles sont inappropriées à ce que l'auteur veut dire. Son autre point de vigilance est l'usage des cas par Virgile : il va signaler ce qu'il identifie comme des phénomènes d'antiptose (*i.e.* l'usage poétique d'un cas au lieu d'un autre) ; il va aussi expliciter pour ses étudiants des désinences ambiguës qui pourraient être sources de confusion pour eux, soit parce qu'elles sont archaïques, soit parce que, de par leur forme même, elles se prêtent à plusieurs interprétations (comme par exemple une finale en *-ā*).

De manière générale, comme nous l'avons indiqué précédemment, il y a une double difficulté de compréhension de la langue de Virgile pour des lecteurs du IV^e siècle ap. J.-C. ou plus : d'une part, il s'agit d'une langue poétique qui s'éloigne régulièrement de la norme établie pour la prose, de l'autre, il s'agit d'un état de langue antérieur de plusieurs siècles à celui que pouvaient connaître les lecteurs de Virgile de l'époque de Servius ou de SD (et, bien que le système scolaire latin, – qui repose notamment sur l'explication des *auctores*¹² –, soit profondément conservateur, il n'a pas pu empêcher l'évolution du latin parlé de la large majorité des locuteurs qui étaient illettrés¹³). Le rôle du grammairien est donc de construire des ponts entre ses contemporains et le texte virgilien, pour que ce dernier leur soit accessible ; et plus le temps passe, plus ces ponts deviennent nécessaires.

Pour M. Banniard (2013, p. 94-95), l'évolution du latin classique¹⁴ jusqu'au protoroman¹⁵ se ferait en passant par deux stades intermédiaires :

- le « latin parlé tardif 1 », utilisé par les locuteurs du III^e au V^e siècle,
- puis le « latin parlé tardif 2 » remontant aux VI^e et VII^e siècles.

Sans surprise, Banniard (2013, p. 86-87) précise que la tension entre le latin écrit, tel qu'il est enseigné dans les écoles de l'époque, et le latin parlé, si elle est déjà importante à l'époque du « latin parlé tardif 1 », devient très élevée quand on arrive à celle du « latin parlé tardif 2 ».

Concernant la syntaxe des cas, dont nous avons dit qu'elle est très souvent au cœur de remarques de SD, le travail de J. Herman (1998) propose des jalons chronologiques pour certaines évolutions du latin tardif. On y apprend que l'érosion chez les usagers du système des cas du latin classique est repérable dès la fin du

¹² Cf. MARROU 1948, p. 75-86, à propos de l'enseignement du *grammaticus* : « L'idéal du classicisme domine cet enseignement : il n'a aucune idée de l'évolution naturelle de la langue, de la vie des mots. Le latin *est*, il existe enregistré à l'état définitif dans les grands écrivains ; la science de la correction, *recte loquendi scientia*, repose en dernière analyse sur l'*auctoritas* » (p. 79).

¹³ Cf. BANNIARD 2013, p. 75.

¹⁴ Parlé du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle de notre ère.

¹⁵ Qui, strictement, n'est plus du latin, et que BANNIARD fait commencer aux VIII^e-IX^e siècles.

II^e siècle : aux III^e et IV^e siècles, – au moment, donc, où écrit Servius –, « la confusion fonctionnelle et formelle entre génitif et datif devient très courante [...]. On rencontre vers la même époque, en Afrique en particulier, l’emploi diffus de l’accusatif pour le nominatif. [...] Au IV^e-V^e siècle enfin [...], les inscriptions chrétiennes dressées par des gens certainement simples présentent, même à Rome, un état de langue dans lequel les distinctions entre les différents cas obliques se sont effacées. » (Herman 1998, p. 17). Enfin, vers la fin du VI^e siècle, il semblerait qu’« il ne restait plus, avec des différences selon les régions, que des pans de déclinaison bi- ou tricasuelle, qui s’enrichissaient, le cas échéant, des restes de formes phonétiquement “lourdes” du pluriel (*-orum*, *-arum*, *-(i)bus*) ». (Herman 1998, p. 18). Cela nous confirme qu’à l’époque où les ajouts de SD ont été compilés, le système des cas du latin classique était devenu très exotique pour la majorité des locuteurs¹⁶.

Cette disparition du système casuel s’accompagne de la montée en puissance des prépositions qui prennent la place des cas pour structurer la syntaxe de la phrase, les premiers types de complément concernés étant le datif d’attribution et le génitif de possession¹⁷.

Enfin, concernant l’ambiguïté des désinences en *-ā* dont nous avons dit que Servius cherche à les expliciter, on sait que des confusions entre neutre pluriel et féminin singulier existaient dès l’époque de Pétrone¹⁸ ; Banniard (1997, p. 61) signale que la disparition du genre neutre a été acquise après le VII^e siècle, le neutre pluriel en *-ā* étant transformé par les locuteurs en féminin singulier.

Pour nous, l’attention à la syntaxe des cas, très marquée chez SD, va donc bien dans le sens de scolies datant d’une époque où la langue parlée courante utilise bien plus de prépositions qu’en latin classique, car elle est en train de se défaire du système des cas¹⁹. SD, sachant qu’il y a là une source potentielle de gêne pour ses

¹⁶ HERMAN (1998, p. 6) précise encore : « Même lorsqu’on réussit à reconstruire avec un degré acceptable de vraisemblance des traits parlés à partir de l’écrit, il s’agit toujours de l’usage parlé de ceux qui écrivaient, et ceux-ci appartenaient à une couche fortement minoritaire », ce qui nous laisse supposer que l’usage parlé courant des locuteurs illettrés, largement majoritaires, était encore plus éloigné du latin classique que ce que l’on peut reconstituer.

¹⁷ Voir VÄÄNÄNEN 1981, p. 110-114 (en particulier p. 113, § 249, sur le fait que la tournure par *ad* + accusatif, qui se rencontrait déjà en latin classique à la place du datif d’attribution, a progressivement remplacé ce cas en latin vulgaire) ; FAGARD 2006, p. 98-99 ; BANNIARD 1997, p. 69-70.

¹⁸ Cf. HERMAN 1967, p. 69.

¹⁹ Les difficultés potentielles des lecteurs de SD, devenus tributaires du système des prépositions pour accéder à la syntaxe de la phrase, étaient forcément aggravées par la liberté que prend la langue poétique avec les prépositions, que Servius signale d’ailleurs en *ad Aen. 1, 2* : *Sane sciendum est usurpari ab auctoribus, ut uel addant uel detrahant praepositiones ; namque ait Vergilius siluis te, Tyrrhene, feras agitare putasti pro in siluis. Vt ergo illic detraxit loco praepositionem, sic hic prouinciae*, « Il faut bien savoir que les auteurs font un usage fautif, quand ils ajoutent ou retirent des prépositions. Car Virgile dit *siluis te, Tyrrhene, feras agitare*

élèves, l’anticiperait en suppléant les prépositions manquantes, ou en explicitant les formes casuelles ambiguës. L’indifférence plus importante de Servius aux questions de syntaxe se justifierait par le fait qu’il a écrit à une époque antérieure, où le système syntaxique des cas avait moins évolué et était moins problématique pour les lecteurs de Virgile.

2. Quelques occurrences représentatives

Penchons-nous maintenant dans le détail sur quelques occurrences représentatives des emplois de *pro* dans le livre IX. En les analysant, nous tenterons, dans la mesure du possible, d’expliquer les non-dits très fréquents sous la plume des commentateurs et d’identifier les raisons pour lesquelles le texte virgilien leur a semblé mériter une scolie. Nous essaierons aussi d’identifier en quoi les ajouts de SD peuvent être, pour un étudiant confronté au texte virgilien, une plus-value par rapport à la scolie initiale de Servius. Dans ce but, nous nous intéresserons particulièrement aux scolies où les explications des deux grammairiens se complètent.

2.1. Lexique

Concernant le lexique virgilien, Servius va proposer des équivalents à ses élèves dans les cas suivants :

2.1.1. *Virgile a eu recours à un terme perçu comme inapproprié en contexte par le grammairien*

Pour s’assurer que ses élèves comprennent ce que Virgile a voulu dire, le *grammaticus* se sent tenu de proposer une alternative au mot employé de manière abusive à ses yeux²⁰. C’est le cas en *ad Aen.* 9, 530 où Virgile, à propos d’une tour du camp troyen attaqué par les Volsques, évoque les passerelles (*pontes*) qui relient cette tour, – bâtie en avant du rempart dont elle est détachée –, au corps des fortifications proprement dit²¹.

ad Aen. 9, 530 [[*PONTIBVS pro tabulatis*]].

putasti, au lieu de *in siluis*. De même qu’il a enlevé ici la préposition devant le nom du lieu, de même plus haut devant le nom de province ».

²⁰ Cf. ROESCH 2017 pour la notion d’*abusio*.

²¹ Cf. HARDIE 1994 et PLESSIS-LEJAY 1913, p. 680, note 8. Les *pontes* des tours de défense ont déjà été évoqués par Virgile en *ad Aen.* 9, 170 ; cf. aussi *ad Aen.* 12, 675.

« PONTIBVS est mis pour *tabulatum* (“plancher, passage”).²² »

SD se contente ici de glosier *pontes*, sans dire en quoi ce terme est problématique : il doit considérer que cet emploi technique du mot risque de perturber la compréhension du texte par ses élèves, dans le cas où ils penseraient que Virgile parle de « ponts » ordinaires ; il propose donc à la place le mot *tabulatum*.

L’ironie est que, ce faisant, SD induit sans le vouloir ses élèves en erreur : en effet, le mot *tabulatum* qu’il introduit ici désigne, dans le vocabulaire militaire, les planchers qui constituent les différents étages d’une tour de combat²³, et non les passerelles dont parlait Virgile.

Cette erreur est sans doute liée au fait que notre grammairien, de par son travail même de commentaire, regarde le texte de l’*Énéide* à travers toute une série d’entrées fractionnées, au risque de perdre de vue le sens et la cohérence globale du récit. Avant lui, le texte a en effet été morcelé en lemmes successifs par d’autres commentateurs. Dans ce cas précis, SD est très probablement influencé par le passage d’*ad Aen. 2*, 464, où Virgile lui-même employait ce mot *tabulatum* à propos des étages supérieurs d’une *turris* du palais de Priam, pris d’assaut par les Grecs. Dans les deux cas, nous avons une *turris* troyenne, attaquée par des ennemis, ce qui doit amener SD à rapprocher les deux passages et à relier mécaniquement *pontes* à *tabulata*. Mais notre commentateur n’a manifestement pas relu l’occurrence du livre 2 de l’*Énéide*²⁴ ; sinon, il n’aurait pas commis ce faux-pas.

Mais si dans ce passage le commentateur se contente de proposer un mot au lieu d’un autre, il peut aussi être plus disert et expliquer ce qui le conduit à proposer sa glose. C’est le cas en *ad Aen. 9*, 747, où il propose une équivalence par *gladium* pour le mot *telum*, employé par Virgile pour renvoyer à une épée. Cette précision est d’autant plus nécessaire que *telum* désigne *a priori* une arme de jet, ce qui n’aurait pas de sens ici au vu du contexte :

²² Sauf précision explicite, les traductions proposées pour les textes latins sont toutes personnelles. L’édition utilisée pour les œuvres de Servius est celle de G. THILO (1881-1887) pour les *Commentaires à l’Énéide*, aux *Bucoliques* et aux *Géorgiques*, à l’exception des livres I, IV, VI et VIII du *Commentaires à l’Énéide*, – pour lesquels nous avons utilisé l’édition de la CUF –, et pour le livre IX, qui constitue notre corpus et pour lequel nous avons utilisé l’édition RAMIRES (1996). Dans les citations latines, les parties du texte qui relèvent de SD seront entourées par des crochets doubles afin d’être aisément identifiables ; dans les traductions, elles seront marquées par des caractères gras.

²³ Cf. pour *tabulatum*, par exemple, CAES. *BG* 6, 29, 3 ; HIRTIUS, *Gall* 8, 9, 3 ; ou encore TACITE, *Hist* 4, 30.

²⁴ Cf. *ad Aen. 2*, 464 : [[*TABVLATA DABANT* [...] *olim sane domus de tabulis fiebant, unde hodieque in aedificiis surgentibus primum et secundum tabulatum dicimus*]], « *TABVLATA DABANT* (“formaient un étage”) : assurément, autrefois, les maisons étaient faites en planches ; c’est pourquoi aujourd’hui encore, on parle de “planchers” pour le 1^{er} et le 2^{ème} étage dans les bâtiments élevés ».

ad Aen. 9, 747 : TELVM : hoc loco 'telum' gladium dixit a longitudine : unde et mustela dicitur, quasi mus longus. Telum autem posuisse pro gladio illud significat, quod infert paulo post 'consurgit in ensem'.

« TELVM : dans ce passage, il emploie *telum* au lieu de *gladium*, à cause de la longueur. C'est de là aussi que la belette (*mustela*) tire son nom comme si c'était une souris (*mus*) allongée. Ce qui montre qu'il a employé *telum* à la place de *gladium* est qu'il précise peu après : *consurgit in ensem* (“il se dresse en pesant sur l'épée”). »

Pour Servius donc, si Virgile emploie *telum* ici, c'est parce qu'il veut renvoyer à une épée allongée. L'argument étymologique implicite s'appuie sur le fait que les consonances de *telum* rappellent le nom de la belette : *mustela*, dans lequel la portion « *-tela* » indiquerait la longueur. Cette explication repose elle-même sur une étymologie de *telum* par l'adverbe grec $\tau\eta\lambda\theta\epsilon\nu$ (« au loin, de loin ») évoquée précédemment en *ad Aen. 2, 468*²⁵, mais que Servius ne rappelle pas ici sans doute parce qu'il la considère comme acquise par ses élèves qui l'ont déjà rencontrée. On notera que l'étymologie est pour Servius un outil de justification plastique, qui s'adapte au contexte : si, dans le commentaire *ad Aen. 2, 468*, c'est la notion de distance (« loin ») qui venait justifier l'emploi de *telum*, Servius glisse sans scrupule, en *ad Aen. 9, 47*, vers la notion de taille (« long »).

Pour donner un dernier exemple, en *ad Aen. 9, 412*, les explications sont très détaillées. C'est un passage qui pose de vrais problèmes de cohérence, et Servius rappelle que c'est un des *insolubilia* (« passages insolubles ») de l'œuvre de Virgile²⁶ :

ad Aen. 9, 412 : ADVERSI IN TERGVM SVLMONIS IBIQVE FRANGITVR²⁷
'tergum' pro 'tergus' dixit – Sallustius 'tergis uinciebant' pro 'tergoribus' - , ut intellegamus hastam in scutum uenisse et illic esse conlisam – ut 'frangitur' sit 'conliditur' - fiscoque scuti ligno etiam praecordia penetrasse : aliter non procedit ; nam si hastam reuera fractam accipiamus, ratione caret quod dicit 'fisso transit praecordia ligno'. Alii reuera in tergum uolunt esse percussum : quod falsum est ; nam quo modo ante fissum lignum est et sic praecordia penetrata ? Sciendum tamen locum hunc unum esse de his quos insolubiles diximus supra.

²⁵ *Telum enim dicitur secundum Graecam etymologiam ἀπὸ τοῦ τηλόθεν quicquid longe iaci potest* : « On appelle en effet *telum*, suivant une étymologie par le mot grec $\tau\eta\lambda\theta\epsilon\nu$, tout ce qui peut être jeté au loin. »

²⁶ Ce n'est pas le lieu de parler des *insolubilia* ; qu'il suffise de dire qu'il s'agit de passages de l'œuvre de Virgile, au nombre de 12 (ou 13 suivant les sources), qui sont identifiés par les commentateurs de Virgile comme posant des difficultés inexplicables (Cf. KEELINE 2013, p. 76-77), et dont ils supposent que Virgile les aurait retravaillés s'il l'avait pu (cf. SERV. *ad Aen* 5, 626). Dans son *Commentaire sur l'Énéide*, Servius les évoque à 4 reprises, en *ad Aen. 5, 626* ; *9, 363* ; *9, 412* ; *12, 74*.

²⁷ « Le javelot [se plante] dans le bouclier de Sulmon qui est face à lui, et il s'y brise. »

« ADVERSI IN TERGVM SVLMONIS IBIQVE FRANGITVR : il a employé *tergum* au lieu de *tergus*, – [tout comme] Salluste [qui écrit] : *tergis uinciebant* au lieu de *tergoribus* –, de sorte que nous comprenons que le javelot est venu dans le bouclier et s'y est fiché, – si bien que *frangitur* signifie [en fait] *conliditur* (« se fiche ») –, et a même pénétré dans la poitrine [de Sulmon], une fois le bois du bouclier fendu. Autrement, cela n'est pas cohérent. Car si nous acceptons que le javelot ait réellement été brisé (verbe *frangere*), le fait que Virgile dise *'fisso transit praecordia ligno'* manque de logique. D'autres [commentateurs] veulent que Sulmon ait été réellement frappé dans le dos, ce qui est erroné ; en effet, comment le bois aurait-il été fendu et la poitrine ainsi transpercée ? Cependant, il faut savoir que ce passage est l'un de ceux dont nous avons dit précédemment qu'il est insoluble. »

Il est question de Nisus, qui voit de loin son camarade Euryale, isolé et cerné par les ennemis sur le champ de bataille et qui lance son javelot dans sa direction, afin de venir à son secours. Ce javelot va blesser mortellement l'un des assaillants du nom de Sulmon, et le texte de Virgile précise que le javelot frappe ce dernier « de face dans le dos » (*aduersi in tergum Sulmonis*). Cette mention pose un problème de cohérence matérielle, ce personnage ne pouvant être frappé frontalement s'il tourne le dos. Servius, pour résoudre cette incohérence, imagine que *tergum* (dont le sens usuel est « le dos ») a été utilisé par Virgile à la place du mot *tergus* (« le bouclier ») – ce terme, qui désigne en général le « cuir » d'un animal, pouvant être utilisé par métonymie pour renvoyer aux pièces d'armements recouvertes de cuir, tel un bouclier. Supposer une telle substitution permettrait d'expliquer pourquoi le javelot atteint Sulmon « de face », puisque celui-ci est atteint au niveau de son bouclier, qu'il doit tenir devant lui. Il y a aussi une cohérence avec la suite du texte puisque Virgile ajoute : *ibique frangitur* (« et il s'y brise »), ce qui est plus facile à imaginer sur un bouclier que sur un dos.

Mais Servius est alors confronté à un autre problème car, toujours à propos du javelot, Virgile continue en ces termes : *ac fisso transit praecordia ligno* (« et, le bois ayant été fendu, [le javelot] traverse son cœur »). Or, si le javelot se brise (*frangitur*) sur le bouclier, il n'est pas en mesure de le transpercer pour venir blesser le cœur de Sulmon. Pour répondre à cette nouvelle difficulté, Servius propose de comprendre *frangitur* comme si on avait *conliditur* – l'idée étant sans doute que, une fois le javelot fiché dans le bouclier, sa pointe peut le traverser suffisamment pour atteindre la poitrine de Sulmon. Au-delà du fait que cette équivalence *frangitur/conliditur* est pour le moins acrobatique, notre grammairien néglige cependant un problème de cohérence globale du récit.

Car, au vu des circonstances du combat décrit par Virgile, si Sulmon est tourné vers Euryale, avec son bouclier vers l'avant, pour se protéger des coups de ce dernier, il a forcément le dos tourné en direction de Nisus. Dans ce cas, on ne voit pas comment le javelot, qui arrive par l'arrière et n'est pas un boomerang, peut rencontrer le bouclier à l'avant du corps de Sulmon. Ce dernier point explique sans doute le fait que – et Servius a l'honnêteté de le dire – d'autres commentateurs

antiques (*alii*) préfèrent conserver le mot *tergum*. On le voit, il n'y a pas de solution simple pour résoudre ces difficultés, d'où la notion d'*insolubile*²⁸. Et d'ailleurs, pour une fois, SD se garde bien de mettre son grain de sel.

2.1.2. *Virgile a employé un terme ambigu*

Une équivalence par *pro* peut aussi être proposée pour dissiper une ambiguïté dans le cas d'un pronom jugé peu précis. On le voit en *ad Aen. 9, 727* à propos de *alios* :

ad Aen. 9, 727 : AST ALIOS SE CVM INCLVDIT [[*pro hostibus, quoniam multos suos exclusisset* :]] *Statius par operis iactura lucro : namque hoste recepto exclusere suos.* [[*Potest tamen et dubium esse 'includit' : utrum hostes, an suos ?*]]

« AST ALIOS SE CVM INCLVDIT²⁹: « [*alios* est employé] à la place du mot *hostes*, puisque [Pandarus] avait enfermé dehors plusieurs des siens. [C'est comme quand] Stace [écrit] : *par operis iactura lucro : namque hoste recepto exclusere suos* (*Thébaïde* 10, 513)³⁰. Cependant, le verbe *includit* peut être ambigu aussi : est-ce qu'il concerne ses ennemis ou ses hommes ? »

Précisons le contexte : dans les deux vers précédents, Virgile avait écrit à propos de Pandarus : *multosque suorum / moenibus exclusos duro in certamine linquit*³¹ (*Aen. 9, 725-726*). En effet, en refermant la porte du camp troyen soumis à l'attaque de Turnus et ses hommes, Pandarus a malencontreusement enfermé certains Troyens à l'extérieur du camp, et n'a pas pu empêcher quelques Rutules d'y entrer. Le *alios* qui est employé par Virgile pour *hostes* (*i.e.* ceux qui ne font pas partie de *multos suorum*) n'est visiblement pas assez clair pour Servius, qui explique ce passage par un vers de Stace présentant une situation analogue (*hoste recepto*). SD complète cette scolie en développant ce qui était indiqué par la citation de Stace, à savoir que *alios* est employé *pro hostibus* (ce qui n'était pas dit aussi clairement par Servius, mais simplement impliqué par la citation de Stace).

²⁸ Cela dit, il existe une dernière solution, à laquelle ne pense pas Servius, mais qui a été proposée par les commentateurs modernes : c'est de conserver *tergum* dans son sens usuel de « dos » et de remplacer *aduersi* par *auersi* (« le dos de Sulmon, qui est tourné de l'autre côté »). Cette piste est mentionnée par J. PERRET en note dans son édition de l'*Énéide* à la CUF, p. 183. Elle a été retenue par les éditeurs de l'*Énéide* aux éditions Loeb (2001), FAIRCLOUGH et GOOLD, qui choisissent cette leçon, bien qu'elle n'apparaisse dans aucun manuscrit, car elle donne du sens à cette description du combat.

²⁹ « Par ailleurs, il enferme les autres avec lui. »

³⁰ « Le dommage occasionné par cette action équivaut à l'avantage obtenu ; car, en enfermant l'ennemi à l'intérieur, il a enfermé les siens dehors. »

³¹ « Et il laisse bon nombre des siens enfermés à l'extérieur des murs, dans un rude combat. »

Ou encore, en *ad Aen. 9, 27*, SD explicite le pluriel neutre *postrema*, très général, par le groupe *postremas partes*.

ad Aen. 9, 27 : COERCENT cogunt, colligunt, [[alias 'continent', alias 'conpescunt'. Non nulli 'postrema' pro 'postremas partes' accipiunt]].

« COERCENT : “rassemblent, réunissent”, ou bien “maintiennent”, ou bien “retiennent”. Certains comprennent *postrema* au sens de *postremas partes*. »

Le vers de Virgile évoque le fait que Messapus conduit les premières lignes de l'armée (*primas acies*), tandis que les fils de Tyrrhus sont en charge de resserrer les rangs au niveau de l'arrière-garde (*postrema*). Servius et SD abordent chacun un problème différent dans ce vers. Servius glose par *cogunt* et *colligunt* le verbe *coercent*, inhabituel avec un tel sens. SD, quant à lui, complète cette scolie avec d'autres équivalences verbales ; mais surtout, il explicite *postrema* (qui ne posait manifestement pas de difficulté à Servius), s'appuyant sur d'autres commentateurs. Cet ajout ne nous surprend pas car, – comme nous le verrons ci-dessous –, SD propose régulièrement des équivalents aux adjectifs substantivés au neutre pluriel du texte de Virgile³². Cela peut s'expliquer par le fait que les ajouts de SD datent d'une époque où, le neutre pluriel ayant disparu de la langue³³, la forme *postrema* risque, si l'on n'y prend garde, d'être interprétée par défaut par les lecteurs comme un féminin singulier.

2.1.3. *Virgile a employé un mot d'une manière impropre, compte tenu de son étymologie*

En *ad Aen. 9, 6*, Servius soulève un souci d'étymologie, pour lequel il emploie le mot d'« acyrologie »³⁴. Ce terme technique évoque une figure de style où un mot est employé à la place du mot propre, attendu à cet endroit.

ad Aen. 9, 6 : DIVVM PROMITTERE NEMO 'nemo' pro 'nullus' posuit. Et est acyrologia : nam 'diuum nemo' non possumus dicere, cum proprie 'nemo' sit 'ne homo'.

« DIVVM PROMITTERE NEMO³⁵ : il a employé *nemo* au lieu de *nullus*. C'est encore une acyrologie : car nous ne pouvons pas dire *diuum nemo*, puisque, au sens propre, *nemo* équivaut à *ne homo*. »

³² Cf. par exemple les occurrences de *ad Aen. 9, 125* et *9, 486* analysées ci-dessous.

³³ Rappelons que la disparition de cette forme est acquise au VII^e siècle (cf. BANNIARD 1997, p. 61), mais que le neutre pluriel est mal en point depuis la fin de la période du latin classique telle que la définit BANNIARD (II^e siècle de notre ère).

³⁴ Cf. MOORE 1891, p. 175-177 ; UHL 1998, p. 275.

³⁵ « Aucun des dieux [n'aurait osé] promettre. »

Dans ce passage, le problème vient du fait que Virgile n'a pas pris en compte l'étymologie de *nemo*, terme approprié pour des hommes uniquement (puisque'il provient de la locution *ne homo*³⁶) et qui ne saurait être associé à *diuum* (« les dieux »).

2.1.4. *Virgile a employé un terme archaïque aux yeux des contemporains de Servius*

En *ad Aen. 9*, 696, à propos de l'expression *se agebat*, Servius se contentait d'une étymologie par le grec et du rappel d'un emploi similaire en *Aen. 6*, 337.

ad Aen. 9, 696 : SE PRIMVS AGEBAT [[iuxta ueteres 'se agebat' pro 'ueniebat', ut <VI 337> ecce gubernator sese Palinurus agebat, Plautus in Mostellaria <I 4, 28> unde agis te ? ut enim nos e contrario dicimus 'duco me', ita illi 'agit se',]] ἀπὸ τοῦ ἀγεῖν. 'Se agebat', hoc est incedebat ; ut sese Palinurus agebat. Tractus autem sermo est a ratione physica ; nam agitur corpus animi iudicio : unde Terentius : quo te agis ?

« SE PRIMVS AGEBAT : Les Anciens [disaient] également ‘se agebat’ au lieu de ‘ueniebat’, comme dans : *Ecce gubernator sese Palinutus agebat* (*Aen. 6, 337*³⁷) [ou] Plaute dans la *Mostellaria* : *unde agis te ?* (*Most. 342*)³⁸. En effet, de même que nous disons avec un sens inverse : *duco me*³⁹, ainsi, eux disent : *agit se*⁴⁰, avec une forme issue du verbe ἀγεῖν. *Se agebat*, c'est-à-dire : “il s'avançait”, comme dans : *Palinurus sese agebat* (*Aen. 6, 337*). Cette expression s'explique par une cause physique, car le corps est conduit (*agitur*) par une décision de l'esprit, d'où l'expression de Térence : *quo te agis*⁴¹ (*Andr. 708*). »

Nous ne comprenons pas ici ce qui amène SD à compléter le commentaire de Servius avec une précision sur l'archaïsme (*ueteres*) de *se agebat*, si ce n'est peut-être que cette cheville lui permet de citer un extrait de Plaute qui vient compléter la citation de Térence avancée par son prédécesseur.

2.2. *Morphologie*

Outre ces imperfections lexicales, le grammairien s'efforce aussi de répondre à des difficultés d'ordre morphologique. Il en propose des équivalents quand :

³⁶ Il s'agit là d'une étymologie bien connue des anciens, puisqu'elle apparaît aussi, par exemple, sous la plume de DONAT, dans son commentaire *in Ter. Eun 549*.

³⁷ « Voici que s'avançait le pilote Palinure ».

³⁸ « D'où viens-tu ? ».

³⁹ « Je pars. »

⁴⁰ « Il vient. »

⁴¹ « Où vas-tu ? »

2.2.1. Virgile a employé un mot morphologiquement ambigu

Par exemple, en *ad Aen.* 9, 125, Virgile utilise l’adjectif substantivé au neutre pluriel *rauca*⁴², forme en -ā potentiellement ambiguë :

ad Aen. 9, 125 : *ET AMNIS RAVCA SONANS licet antiquitas habuerit 'hic' et 'haec amnis', melius tamen est accipere 'rauca sonans' pro 'rauce', quam 'rauca amnis'.*

« *ET AMNIS RAVCA SONANS*⁴³: bien que dans des temps anciens, *amnis* ait été masculin et féminin, cependant, il vaut mieux comprendre que *rauca sonans* est un équivalent de *rauce*, plutôt que d’en faire un *rauca amnis*. »

Car si le verbe *sonans* n'est pas compris comme transitif (construction plus rare pour ce verbe que l'emploi intransitif), la forme *rauca* peut être considérée dans ce vers comme un adjectif épithète de *amnis* ; une telle analyse interférerait avec une bonne compréhension du texte. Servius propose donc de comprendre ce pluriel neutre au sens de l’adverbe *rauce* qui, lui, n'est pas ambigu et qui conviendrait syntaxiquement si on analyse *sonare* comme un verbe intransitif. On notera que l’adverbe ici proposé n'est pas attesté à l'époque classique mais qu'il existait en latin tardif⁴⁴ et est donc sans doute connu des élèves du *grammaticus*.

Ou encore, en *ad Aen.* 9, 563, Servius est gêné par l’emploi de *qualis* par Virgile :

ad Aen. 9, 563 : *QVALIS VBI AVT LEPOREM pro 'qualiter'.*

« *QVALIS VBI AVT LEPOREM*⁴⁵ : pour *qualiter*. »

Dans ce passage, le poète compare Turnus attaquant Lycus à un aigle qui s’empare de sa proie, et recourt à *qualis* pour introduire cette comparaison. On peut imaginer que c'est parce que cet adjectif se rattache au terme *armiger*, qui apparaît lui-même uniquement à la fin du vers suivant, que Servius ressent le besoin d’expliquer cette construction, tout ce qu'il y a de plus classique. La solution ici trouvée est de voir dans *qualis* un équivalent de *qualiter*, – conjonction de subordination aisément identifiable comme telle au premier coup d’œil.

⁴² Cf. ci-dessus notre analyse de *ad Aen.* 9, 27.

⁴³ « Et le fleuve poussant des sons rauques. »

⁴⁴ Il apparaît notamment sous la plume de CASSIODORE, *Variarum libro duodecim* 2, 40, 110.

⁴⁵ « Comme quand [le porteur de foudre de Jupiter a emporté dans ses serres] un lièvre. »

2.2.2. *Virgile a utilisé, pour un mot donné, un suffixe ou un préfixe perçu comme inappropriés par le grammairien*

En *ad Aen.* 9, 486, Servius commente le substantif neutre pluriel *funera*, qu'il analyse, étonnamment, comme un adjectif et qui, à ce titre, lui pose un souci lié à la forme même du suffixe qu'il est obligé de supposer pour un tel adjectif : *-erus, a, um* (au lieu de *-eus, a, um* qu'il attendrait).

ad Aen. 9, 486 : NEC TE TVA FVNERA MATER, id est 'funerea' : nam apud maiores funeras dicebant eas ad quas funus pertinet, ut sororem matrem : nam praeficiae, ut et supra <VI 216> diximus sunt planctus principes, non doloris. Funeras autem dicebant quasi funereas ad quas pertinet funus. [[uel certe deriuauit ueteres secutus, ut 'funeram' pro funesta diceret, et tales deriuationes in antiquis repperiuntur – ut homo 'scelerus' sicuti scelestus vel scelerosus dicebatur : Plautus in Pseudulo <III 2, 28> teritur sinapis scelera, in eadem <IV 5, 3> nunc iube uenire Pseudolum, scelerum caput, id est scelestum]].

« *NEC TE TVA FVNERA MATER*⁴⁶: c'est-à-dire *funenerea* (= endeuillée) car, chez les Anciens, on appelait *funeras* les femmes qui sont concernées par un deuil, comme une sœur, une mère : en effet, les pleureuses, comme nous l'avons précédemment dit (*Aen.* 6, 216), sont en charge des lamentations, pas de la douleur. Mais ils employaient le terme de *funeras*, comme si on avait *funereas*, pour celles que concerne un deuil. **Ou bien, en suivant l'exemple des Anciens, il a assurément employé une forme dérivée, de sorte qu'il a dit *funera* au lieu de *funesta* ; on trouve de telles formes dérivées chez les Anciens, étant donné qu'un homme pouvait être qualifié de *scelerus*, à la place de *scelestus* ou *scelerosus*, [comme le fait] Plaute dans le *Pseudolus* : *teritur sinapis scelera* (*Pseud.* 817)⁴⁷ ; et dans la même pièce : *nunc iube venire Pseudolum, scelerum caput* (*Pseud.* 1054)⁴⁸, c'est-à-dire : *scelestum*. »**

Ce qui gêne Servius, à juste titre d'ailleurs, est la succession de *te* et de *funera* dans ce vers de Virgile : en effet, du point de vue de la syntaxe, on ne comprend pas ces deux accusatifs après le verbe principal *produxi*, sauf si on fait de *tua funera* un accusatif de relation⁴⁹, peu fréquent⁵⁰. Pour sortir de ce problème syntaxique,

⁴⁶ « Et moi ta mère, [je ne t'ai pas conduit] pour tes funérailles. »

⁴⁷ « On pile la moutarde scélérat. »

⁴⁸ « Ordonne que vienne maintenant Pseudolus, le chef scélérat. »

⁴⁹ Cf. ERNOUT-THOMAS (1989), *Syntaxe latine*, §36.

⁵⁰ De fait, cette construction qui a gêné Servius a aussi posé problème aux commentateurs modernes. PERRET, dans son édition de la CUF, choisit de traduire ce passage : « je ne t'ai pas conduit en tes funérailles », ce qui laisse penser qu'il comprend *funera* comme nous. Quant aux éditeurs de l'édition Loeb (2001) et à HARDIE dans son commentaire (1994), ils considèrent que le texte est corrompu et remplacent *funera* par l'ablatif *funere*, ce qui règle le problème.

Servius propose d’interpréter *funera* comme un ancien adjectif, équivalent de *funerea* et apposé au nominatif *tua mater* (ce que permet le fait que la forme se termine en *-ā*). Le problème est que nous n’avons pas trouvé d’attestation d’un tel adjectif **funerus, a, um* dans la littérature classique. S’agit-il d’une invention de Servius ou d’une forme rare qui ne nous serait pas parvenue ? Quoi qu’il en soit, c’est peut-être pour cette raison que SD, qui passe après lui, propose une autre explication, en suggérant que *funera* est bien un adjectif, mais qu’il s’agit d’un néologisme archaïsant, cette fois avec le suffixe *-erus* au lieu de *-estus*.

Les difficultés peuvent aussi se situer au début des mots, comme en *ad Aen. 9, 411*, où Servius pointe la forme de préfixe *con-* inhabituelle à ses yeux, au lieu de sa variante phonétique devant voyelle *co-* ; et, comme souvent, il explique le choix de Virgile par un archaïsme, ce qui est une manière efficace à la fois de justifier l’emploi du poète et de faire entendre à ses élèves que cette liberté phonétique ne leur est pas permise.

ad Aen. 9, 411 : CONICIT pro 'coicit': nam 'conicit' antiquum est.

« CONICIT : au lieu de *coicit*, car *conicit* est une forme archaïque. »

2.2.3. *Virgile a omis un préfixe*

Le problème peut aussi être l’absence même d’un préfixe. C’est le cas dans l’exemple ci-dessous :

ad Aen. 9, 667 : FLICTV pro adfictu, [[uel inflictu,]] id est ictu : nam detraxit more suo praepositionem.

« FLICTV : au lieu de *adfictu* [ou *inflictu*], c’est-à-dire “à cause d’un coup” : car, suivant son habitude, Virgile a supprimé le préfixe. »⁵¹

Le terme *fictus* (qui désigne le fait que les boucliers et les casques résonnent sous les coups) étant rare, on comprend fort bien que Servius souhaite l’expliciter. Ce que nous ne comprenons pas, en revanche, est que l’équivalence proposée (*adfictus*) n’est guère plus fréquente, – tout comme d’ailleurs le terme *infictus* avancé par SD. Il est donc difficile de voir la plus-value de ces équivalences et nous avouons notre perplexité ; peut-être, simplement, nos deux grammairiens trouvent-

KASTER (1980, p. 230), qui commente ce passage de Servius, explique, lui aussi que c’est bien ce problème de corruption du texte qui est à l’origine de la remarque de Servius.

⁵¹ Signalons un problème de traduction qui se pose ici à nous : Servius s’appuie ici sur le fait que la langue poétique fait souvent l’économie des prépositions (*praepositiones*), – cf. les occurrences citées ci-dessous en 2.3.3. (d’où la précision *more suo*) –, alors qu’il est question ici de ce que nous, modernes, appelons « préfixe ». C’est parce que, pour un grammairien ancien comme Servius, les préverbes et les prépositions sont une seule et même chose et sont tous deux désignés par le terme *praepositio* (cf. SCHAD 2007, p. 315, pour le sens de ce terme *praepositio* chez les grammairiens anciens).

ils qu'un préfixe *in-* ou *ad-* serait plus pertinent pour rendre l'idée de coup « en direction de »⁵²?

2.2.4. *Virgile a fait, aux yeux du grammaticus, une erreur de degré sur un adverbe*

En *ad Aen.* 9, 402, SD pointe ainsi un problème de degré de l'adverbe :

ad Aen. 9, 402 : [[*OCIVS pro 'ociter'*]].

« **OCIVS** (“plus rapidement”) : pour *ociter* (“rapidement”). »

Dans ce passage de l'*Énéide*, le comparatif n'a pas lieu d'être (il est question de Nisus qui se prépare à envoyer un javelot sur ses ennemis) et *ocius* est employé avec le sens du positif : « rapidement », ce qui est un emploi attesté dans la langue classique (et que d'ailleurs Servius ne juge pas bon de relever)⁵³. Mais soit SD n'a pas conscience de cet emploi ancien, soit il décide que la forme *ociter*, attestée à son époque (puisque nous la connaissons à partir d'Apulée), sera plus lisible pour ses étudiants. Il indique donc une substitution qui évite tout risque d'incompréhension de la forme *ocius*.

2.3. *Syntaxe*

Tournons-nous maintenant vers les occurrences où *pro* est utilisé pour répondre à un problème de syntaxe. SD (et dans une bien moindre mesure Servius⁵⁴) se montre particulièrement sensible au fait que la syntaxe virgilienne peut susciter des difficultés de compréhension chez ses étudiants. Il propose des équivalences quand :

2.3.1. *Virgile a employé une forme ambiguë d'un point de vue morpho-syntaxique*

En *ad Aen.* 9, 50, le problème vient d'une succession de quatre mots terminés par un *-a* :

ad Aen. 9, 50 : *CRISTAQVE TEGIT GALEA AVREA RVBRA* [[*pro 'galea cristas habens rubras'. sed*]] *duo ablatiui sunt et duo nominatiui, quos metrica ratione discernimus* ; *nam 'rubra crista' longae sunt ultimae, quia ablatiui sunt casus.*

« **CRISTAQVE TEGIT GALEA AVREA RVBRA**⁵⁵ : pour “**un casque ayant un panache rouge**”. Mais ce sont deux ablatifs et deux nominatifs que

⁵² Sur l'expression *more suo* et les spécificités du style virgilien aux yeux de Servius, voir BIVILLE 2022, p. 34-36.

⁵³ Cf. TÉRENCE *Heaut* 832 ; HORACE, *Sat.* 2, 7, 34.

⁵⁴ Chez SD, on relève 20 occurrences de *pro* à l'occasion d'une difficulté de syntaxe, contre 2 chez Servius.

⁵⁵ « Un casque en or au panache rouge [le] protège. »

nous pouvons distinguer grâce à la métrique : en effet, les syllabes finales de *rubra crista* sont longues parce qu'elles sont à l'ablatif. »

Servius avait expliqué que la scansion permettait de différencier les termes au nominatif de ceux à l'ablatif et a donné une explication détaillée en nommant le cas à chaque fois. On pouvait s'attendre à ce que SD ne rajoute rien car tout semblait avoir été dit ; pourtant, il paraphrase l'ablatif *crista rubra* par *cristas habens rubras*. Cela s'explique par le fait qu'à son époque, l'ablatif de qualité est devenu plus rare et a cédé très majoritairement la place au génitif de qualité (à l'inverse de ce qui se faisait à l'époque classique où l'ablatif était le plus fréquent pour cet emploi, même si l'on observe de la variabilité suivant les auteurs⁵⁶). Pour faciliter la compréhension de ses élèves, il recourt à une périphrase par *habeo* qui permet d'expliquer le lien sémantique rattachant l'ablatif au nom qui le précède.

Cette tournure n'a rien d'original : elle est fréquente chez les grammairiens anciens pour décrire la valeur du génitif et de l'ablatif de possession. Priscien, dans ses *Institutiones grammaticae* 18 (GLK III, 214, 15), écrivait ainsi :

Supra dictis uero ex contrario uidentur illa proferri quae laudem uel uituperationem uel accidens aliquid ostendunt ab aliquo possideri. Per nominatiuum enim possessorem in huiuscemodi significationis structura, per genetiuum uero possessionem proferimus in essentiae demonstratione, ut 'magnae uirtutis uir', id est 'magnam virtutem habens'; 'egregiae pulchritudinis mulier', id est 'egregiam pulchritudinem habens'. [...] Et Graeci quidem in huiuscemodi sensu genetuo tantum utuntur, Latini uero etiam ablatiuo frequentius, ut 'magna uirtute uir' pro 'magnam uirtutem habens'; 'egregia pulchritudine mulier' pro 'egregiam pulchritudinem habens'.

« Il est clair en revanche que c'est tout à l'inverse des éléments précédents qu'on emploie ce qui indique que quelqu'un possède quelque chose de louable ou de blâmable ou une caractéristique quelconque. Dans la traduction de ce type de sens, on emploie le nominatif pour le possesseur, le génitif pour ce qui est possédé, quand on indique une propriété essentielle, comme dans *magnae uirtutis uir* [“un homme d'un grand courage”], c'est-à-dire “qui a un grand courage” ; *egregiae pulchritudinis mulier* [“une femme d'une exceptionnelle beauté”], c'est-à-dire “qui a une exceptionnelle beauté” [...] En outre, dans ce type de sens, les Grecs ne peuvent employer que le génitif, tandis que les Latins se servent aussi de l'ablatif tout à fait couramment, comme dans *magna uirtute uir* [“un homme d'un grand courage”], avec la valeur de “qui a un grand courage” ; *egregia pulchritudine mulier* [“une femme d'une exceptionnelle

⁵⁶ Sur le poids relatif de l'ablatif et du génitif de qualité suivant les époques, voir SERBAT 1996, p. 275 : « il apparaît que le latin archaïque use surtout de l'Ab Qual., en ignorant à peu près le G Qual. ; et qu'en revanche, la langue tardive n'emploie plus guère que le G Qual. », même si SERBAT précise quand même que la prédominance de l'un ou l'autre cas dépend aussi beaucoup de l'idolecte de chaque auteur.

beauté”), avec la valeur de “qui a une exceptionnelle beauté” et ainsi de suite. »⁵⁷

Dans le commentaire en *ad Aen. 9, 74*, les deux grammairiens mettent une fois encore chacun leur grain de sel :

ad Aen. 9, 74 : FACIBVS PVBES ACCINGITVR ATRIS [[pro 'ad faces accingitur', ut sit datius, ut <II 235> accingunt omnes operi : aut 'accingitur']] armatur, instruitur [[facibus]].

« *FACIBVS PVBES ACCINGITVR ATRIS*⁵⁸: pour “elle s’attelle aux torches”, comme si *[facibus]* était un datif, comme en II, 235 : *accingunt omnes operi*⁵⁹ : ou bien [il faut comprendre] *accingitur* comme “elle est armée”, “elle est équipée” de torches. »

Servius, on le voit, est gêné par le sens de la forme verbale *accingitur* (littéralement « être ceint de ») car, dans ce vers, le terme est complété par l’ablatif de moyen *atris facibus* (« torches sinistres ») et que, strictement, on ne peut être « ceint » de torches. Il glose donc ce verbe par *armatur* et *instruitur* pour indiquer qu’il faut comprendre *accingitur* au sens plus général de « être armé, être équipé de » (sens qui appelle une construction avec un ablatif de moyen).

Mais SD, lui, interprète l’ablatif *facibus atris* comme un datif (et une fois de plus, nomme clairement ce cas pour aider le lecteur). Par conséquent, il ne peut se satisfaire de l’explication de son prédécesseur. Il part donc sur une autre piste et met ce vers en parallèle avec le passage d’*ad Aen. 2, 235*, où *accingere* était employé à la voix active, au sens de « se préparer à », avec une ellipse du pronom réfléchi *se* et une construction au datif⁶⁰ ; cela l’amène implicitement à considérer *accingitur* comme un passif de sens réfléchi. Suivant la pratique des commentateurs anciens, il n’élimine pas, pour autant, la proposition de Servius, mais se contente de rajouter la sienne⁶¹, avec le risque de perdre son lecteur : il ne prend en effet pas la peine de dire que l’analyse de son prédécesseur présupposait qu’*atris facibus* soit un ablatif.

2.3.2. *Virgile a employé un cas au lieu d’un autre (antiptose)*

À 11 reprises, SD va se sentir obligé d’expliciter le choix d’un cas virgilien qui lui semble malvenu. Cela traduit soit le fait que lui-même est mal à l’aise avec

⁵⁷ Traduction du groupe ARS GRAMMATICA 2017, p. 89.

⁵⁸ « La jeunesse s’arme de torches sinistres. »

⁵⁹ « Tous s’attellent à la tâche. »

⁶⁰ Et, ce faisant, à notre avis, il complique inutilement la compréhension du vers virgilien qu’il est censé expliciter : en effet, le sens de « s’atteler à, se mettre à », qu’il propose en lien avec *facibus*, ne nous semble guère pertinent dans ce passage.

⁶¹ Cf. LAFOND 2015, p. 156 sur cette propension des commentateurs à compiler les analyses de leurs prédécesseurs.

le système des cas, soit le fait qu'il considère que ses étudiants ne le maîtrisent pas bien et ont besoin d'être accompagnés. Dans un cas comme dans l'autre, cela nous amène à supposer que les remarques de SD sur les questions casuelles appartiennent au substrat le plus tardif du commentaire. Servius appelle « antiptose »⁶² le fait que Virgile remplace le cas attendu par un autre.

Dans notre corpus, SD signale ainsi à ses élèves :

- l'emploi d'un vocatif au lieu d'un nominatif (9, 641 : 6 occurrences),
- l'emploi d'un génitif au lieu d'un ablatif (9, 88 : 2 occurrences),
- l'emploi d'un datif au lieu d'un génitif (9, 123),
- l'emploi d'un ablatif au lieu d'un datif (9, 605),
- l'emploi d'un ablatif au lieu d'un génitif (9, 222).

Nous n'analyserons ici que quatre de ces occurrences, qui nous semblent les plus intéressantes, parce que Servius et SD y produisent des analyses complémentaires.

En *ad Aen. 9, 88*, SD signale la construction rare⁶³ de *egeo* + génitif, au lieu de l'ablatif.

ad Aen. 9, 88 (2^e et 3^e occurrence) : *CLASSIS EGERET* [[*pro* 'classe', *genetiuus pro ablatiuo. et*]] *iusta Aeneae petitio, et concedentis benignitas numinis exclusit piaculum : nam his remotis, sacrilegium committeretur.* [[*ideo addidit laeta dedi*]].

« *CLASSIS EGERET*⁶⁴ : [*classis* est employé] au lieu de l'ablatif *classe* : il s'agit d'un génitif au lieu d'un ablatif. Et la demande d'Énée est juste et la bienveillance de la divinité qui l'a permis a évité une impiété : car un sacrilège aurait été commis si [ces arbres] avaient été pris [sans permission]. C'est pourquoi Virgile a ajouté : *laeta dedi*⁶⁵ ».

SD commence par donner la forme par laquelle il lui semble pertinent de remplacer *classis* (*i.e.* : *classe*), avant d'expliquer sa remarque de manière métalinguistique, en nommant les cas concernés⁶⁶. Servius avait lui aussi commenté ce lemme, mais n'avait manifestement pas été gêné par l'emploi du génitif puisqu'il

⁶² Pour la notion d'antiptose, qui est un terme employé essentiellement dans les *commentarii* plutôt que dans les *artes*, voir VALLAT 2022.

⁶³ Mais attestée chez César.

⁶⁴ « Comme il avait besoin d'une flotte. »

⁶⁵ « J'ai été heureuse de donner (...). »

⁶⁶ Précisons que, si cette notion d'antiptose est un outil utile pour les commentateurs quand ils veulent caractériser un emploi casuel atypique, ce n'est pas pour autant que Virgile a utilisé une construction syntaxiquement incorrecte. Les *grammatici* ont en effet une approche bien différente de celle du poète, dans la mesure où ils cherchent à mettre en avant la norme (à laquelle ils tentent de ramener les emplois plus rares) tandis que le poète est guidé par des contraintes d'esthétique et de métrique.

s'était contenté d'expliquer en quoi Énée a bien fait de demander ses arbres à la déesse Cybèle.

En *ad Aen.* 9, 605, l'antiptose supposée est le recours à un ablatif au lieu d'un datif⁶⁷, à propos de l'expression *uenatu inuigilant pueri* (« nos enfants passent leurs nuits à la chasse ») :

ad Aen. 9, 605 : *VENATV pro 'uenatui', ut 'curru' pro 'currui'* : [[*ablatiuus dubius uel pro datiuo.*]]

« *VENATV* [est employé] à la place de *uenatui*, comme *curru* l'est à la place de *currui*. C'est un ablatif ambivalent, c'est-à-dire qu'il est employé à la place d'un datif. »

Servius est probablement gêné parce que *inuigilare* se construit habituellement avec un datif et que la forme rare de datif archaïque *uenatu*, utilisée par Virgile, a de fortes chances d'être comprise par ses élèves comme un ablatif. Il propose donc, à la place, la forme de datif « classique » : *uenatui*. Comme dans l'occurrence précédente, SD ajoute ensuite sa touche dans un effort d'explicitation métalinguistique, en nommant les cas, là où Servius se contentait de citer la forme déclinée. De manière surprenante, dans cette scolie, ni Servius ni SD ne convoquent l'argument de l'archaïsme, dont ils sont en général friands, alors que les linguistes modernes nous disent que nous avons bien ici affaire à un datif archaïque⁶⁸ en *-u* (probablement utilisé ici par Virgile pour des questions de métrique, de préférence à la forme habituelle en *-ui* (scandée *ū+ī*)⁶⁹. C'est certainement parce que cette précision de l'archaïsme a déjà été avancée en *ad Aen.* 1, 156⁷⁰ par Servius, où le datif archaïque *curru* a été expliqué comme un substitut de *currui* suivant une « règle de la grammaire ancienne » (*ratio artis antiquae*)⁷¹.

Passons maintenant à un cas d'*ablatiuus pro genetiuo*, antiptose dont D. Vallat (2022, p. 158-159) nous apprend qu'elle est très fréquemment évoquée par Servius, SD, mais aussi par Asper. Cette antiptose se rencontre dans la scolie *ad Aen.* 9, 222 : face à un passage un peu compliqué, alors que Servius propose de jouer sur la ponctuation, SD répond à la difficulté par un phénomène d'antiptose. Si ce passage nous intéresse particulièrement, c'est qu'on y voit, une fois encore,

⁶⁷ Pour l'*ablatiuus pro datiuo*, voir VALLAT 2022, p. 160-161.

⁶⁸ À ce sujet, voir MONTEIL 1986, p. 200.

⁶⁹ Sur ce point et sur l'analyse des grammairiens anciens, cf. VALLAT 2022, p. 161, qui renvoie à GELL. 4, 15, 5-9.

⁷⁰ Cf. la note 544 de VALLAT dans son édition du livre I.

⁷¹ Suivant cette « règle » (qui serait sans doute contestée par les linguistes modernes), nous dit SERVIUS en *ad Aen.* 1, 156, le datif doit avoir le même nombre de syllabes que le génitif singulier.

comment SD, sans doute sous l'influence du travail des commentateurs qui l'ont précédé, peut se laisser induire en erreur par l'approche fractionnée du texte qui est celle du genre même du commentaire, au point de perdre de vue le sens du texte virgilien.

ad Aen. 9, 222 : SERVANTQVE VICES hic distinguendum est, alias sensus non procedit. [[STATIONE RELICTA hoc ad Nisum et Euryalum pertinet, ut sit sensus 'statione relicta ipse comes Niso graditur' : quidam 'seruantque uices statione relicta' pro 'stationis relictae uices seruant' intellegi uolunt, ut <I 75> et pulchra faciat te prole parentem, hoc est pulchrae prolis]].

« SERVANTQVE VICES : il faut couper la phrase ici ; autrement, le sens ne tient pas. **STATIONE RELICTA** : cela concerne Nisus et Euryale, pour que le sens soit : *'statione relicta ipse comes Niso graditur'*⁷² ; mais certains veulent que l'on comprenne : *'seruantque vices statione relicta'*⁷³ au sens de *stationis relictae vices seruant*⁷⁴, comme dans *pulchra faciat te prole parentem*⁷⁵, c'est-à-dire : *pulchrae prolis*. »

Rappelons le contexte de ce vers 9, 222 : Nisus et Euryale, stationnés dans un poste de garde du camp, viennent de décider de lancer tous deux une action contre le camp ennemi. Ils demandent à d'autres gardes de prendre leur poste ; puis, ils partent présenter leur projet aux chefs du camp. Le texte virgilien est le suivant :

*Aen. 9, 221-223 : [...] illi
succedunt seruantque uices ; statione relicta
ipse comes Niso graditur regemque requirunt.*

« Ceux-ci [= les gardes qu'Euryale vient de réveiller pour prendre la relève] leur succèdent et prennent leur place ; après avoir quitté le poste de garde, lui-même [= Euryale] avance aux côtés de Nisus et ils vont trouver le roi. »

Servius suggère de couper la phrase après *uices* pour qu'elle ait du sens, comme, d'ailleurs, nous l'avons fait ci-dessus en suivant l'édition de Perret à la CUF. SD, lui, évoque l'analyse d'autres commentateurs (*quidam uolunt*), qui considèrent parfois que la première phrase doit inclure l'ablatif absolu *statione relicta*. Pour SD, si jamais on part sur cette solution et qu'on rattache *statione relicta* à ce qui précède, pour que la phrase ait du sens, on est alors obligé de supposer une antiptose et de comprendre l'ablatif *statione relicta* comme si c'était un génitif (*pro stationis relictae*), qui serait alors complément du nom de *uices*. Pour justifier cette équivalence, étonnante pour nous, SD renvoie au passage d'*ad Aen. 1, 75*, où

⁷² « Après avoir quitté le poste de garde, lui-même [= Euryale] avance aux côtés de Nisus ».

⁷³ « Et ils prennent leur place, après avoir quitté leur poste de garde ».

⁷⁴ « Ils occupent les places du poste de garde abandonné ».

⁷⁵ *Aen. 1, 75 : ut [...] pulchra faciat te prole parentem* : « pour qu'elle fasse de toi un père à la belle postérité ».

Virgile employait un ablatif de qualité, dont Servius disait qu'il était archaïque et devait être traité comme un génitif.

ad Aen. 1, 75 : PVLCHRA PROLE notanda figura ; frequenter enim hac utitur. Nam quod nos per genetiuum singularem dicimus, antiqui per septimum dicebant, ut hoc loco 'parentem pulchra prole', id est pulchrae prolis

« PVLCHRA PROLE : il faut signaler cette forme casuelle ; en effet, il l'utilise souvent. Car, ce que nous disons à l'aide du génitif singulier, les Anciens le disaient à l'aide de l'ablatif, comme ici *parentem pulchra prole'* ; c'est-à-dire : *pulchrae prolis* (“le père à la belle postérité”). »

Mais le problème est qu'on ne peut pas comparer les deux passages car tous les ablatifs ne se valent pas. Dans le cas de *Aen. 1,75*, on a un ablatif de qualité, qui peut donc bien être remplacé par un génitif de qualité ; mais dans le passage de *Aen. 9, 222*, qui nous intéresse ici, on a affaire à un ablatif absolu, – qui ne peut donc en aucun cas être remplacé par un génitif en latin classique. Cela nous montre que SD est à ce point imprégné des commentaires de ses prédecesseurs, qu'il fait des rapprochements inconsidérés entre deux passages du texte ; il en vient alors à perdre de vue le texte de Virgile lui-même, et à proposer un commentaire erroné du texte.

2.3.3. *Virgile a omis une préposition*⁷⁶

Par trois fois, dans le livre IX, SD va aider ses élèves en suppléant, à l'aide de la tournure *X pro Y*, une préposition omise par Virgile. Rappelons que ce type d'omission est fréquent en poésie, comme Servius lui-même le signalait dans *ad Aen. 1, 2*⁷⁷. Le hasard fait que, dans le livre IX, les précisions concernant des omissions de préposition se trouvent toutes sous la plume de SD et non sous celle de Servius. Cela nous ramène à notre hypothèse suivant laquelle, si SD se sent ainsi tenu de suppléer les prépositions manquantes, c'est peut-être parce que ses commentaires s'adressent à des lecteurs d'une époque postérieure à celle de Servius⁷⁸.

⁷⁶ Pour le regard de Servius sur l'emploi des prépositions chez Virgile, cf. KASTER 1980, p. 233 : « The first is general and more interesting, the *antiqua licentia* : the standard that today would mark the usage as a solecism does not apply to the *antiqui*, whose language did not operate according to the same distinctions that we draw in the use of *communes praepositiones*. »

⁷⁷ *Ad Aen. 1, 2 : Sane sciendum est usurpari ab auctoribus, ut uel addant uel detrahant praepositiones* (« Il faut bien savoir que les *auctores* font un usage fautif, quand ils ajoutent ou retirent des prépositions »). Servius pointe clairement ici que ce qui est licite pour les *auctores* est une faute pour les élèves à qui il s'adresse.

⁷⁸ Époque où, comme nous l'avons rappelé précédemment, l'évolution de la langue a fait que les prépositions ont pris une place largement prédominante dans la structure de la phrase latine, au détriment du système des cas, évolution qui était sans doute moins avancée à l'époque de Servius.

Nous en trouvons un exemple en *ad Aen.* 9, 46. Le vers de Virgile est : *armatique cauis exspectant turribus hostem* (« armés, ils attendent l'ennemi à l'intérieur des tours ») et, de fait, une préposition *in* est sous-entendue.

ad Aen. 9, 46 : [[*TVRRIBVS pro 'in turribus'*]].

« **TVRRIBVS** est employé au lieu de ***in turribus***. »

De même, en *ad Aen.* 9, 676, SD rajoute la préposition *in* manquante. À ce moment du récit, Pandarus vient d'ouvrir les portes du camp, pensant ainsi pouvoir y attirer les Rutules et les y massacer. Le vers ici commenté est : [...] *ultroque inuitant moenibus hostem* (« et ils invitent l'ennemi à entrer dans les murs »).

ad Aen. 9, 676 : [[*MOENIBVS pro 'in moenia'*]].

« **MOENIBVS** est employé au lieu de ***in moenia***. »

SD ne dit pas s'il comprend *moenibus* comme un datif ou un ablatif ; il se contente de percevoir le fait que ce cas est surprenant après *inuitare*, et d'en proposer un équivalent qui soit clair pour ses élèves. À titre personnel, nous analysons ce *moenibus* comme un datif de destination⁷⁹, équivalent de *ad* + accusatif⁸⁰. Nous ne pouvons nous empêcher de nous demander si SD qui, une fois de plus, ne dit pas ce qui le gêne, n'y avait pas vu un ablatif complément de lieu, qui serait problématique après un verbe de mouvement.

En *ad Aen.* 9, 810, c'est toujours un datif qui pose problème à SD et qui est remplacé par un ablatif prépositionnel.

ad Aen. 9, 810 : [[*IVBAE CAPITI pro 'quae in capite sunt'*]].

« **IVBAE CAPITI** : pour « qui se trouve sur la tête ».

Le vers de Virgile ici commenté est : *discussaeque iubae capit (sunt)* (« la crinière est arrachée de sa tête »). Dans ce passage, le verbe *discutio* est, comme de nombreux préverbés, construit avec un datif qui indique l'origine du procès verbal⁸¹. SD semble ne pas le comprendre et en propose un équivalent prépositionnel (*in capite*), qui indique le lieu où l'on se trouve, et non celui d'où l'on part. Cette erreur de sa part est intéressante en ce qu'elle nous laisse penser que, comme dans l'exemple précédent, on a affaire à un ajout qui date d'une époque où le locuteur était plus à l'aise avec les tours prépositionnels qu'avec un cas « classique ».

⁷⁹ Notre position est partagée par P. Hardie dans son *Commentaire au livre IX de Virgile* : il parle ici de « bold use of the dative ».

⁸⁰ Cf. Virg., *Aen.* 5, 401 : *it clamor caelo*.

⁸¹ Cf. l'analyse de SERBAT 1996, p. 554, à propos des verbes préfixés en *de-* qui ont un fonctionnement similaire.

2.3.4. Virgile a employé une préposition non adaptée

Enfin, à deux reprises, SD indique que Virgile a employé une préposition inadaptée⁸². Dans les deux cas, il s'agit de la préposition *sub*. La première occurrence se rencontre en *ad Aen. 9, 195* et *sub* y est suivi de l'ablatif. À cet endroit du récit virgilien, Nisus explique à Euryale qu'il aimerait quitter le camp troyen assiégué pour aller trouver Énée : *tumulo uideor reperire sub illo posse uiam ad muros et moenia Pallantea*⁸³ :

ad Aen. 9, 195 : [[SVB ILLO pro 'ex illo' : praepositionem mutauit]].

« **SVB ILLO pour ex illo : il a changé la préposition.** »

Nous ne comprenons pas pourquoi SD préfère à *sub*, pourtant tout à fait légitime ici, la préposition *ex*, qui n'a pas du tout le même sens. Serait-ce qu'il comprend *sub* au sens de « sous » et non de « au pied de », comme il devrait le faire ?

En *ad Aen. 9, 483*, *sub* est cette fois suivi de l'accusatif et employé avec le verbe *mitto* (*te sub tanta pericula missum*⁸⁴) ; SD propose de remplacer ce *sub* par *in* :

ad Aen. 9, 483 : [[SVB TANTA PERICVLA 'sub' pro 'in', ut <I 453> namque sub ingenti lustrat dum singula templo]].

« **SVB TANTA PERICVLA : sub est employé à la place de in, comme dans le vers : namque sub ingenti lustrat dum singula templo**⁸⁵. »

SD s'appuie ici sur le commentaire de Servius *ad Aen. 1, 453* : *SVB TEMPLO : hoc est in templo, ut supra*⁸⁶. Il nous semble qu'une fois de plus, SD se laisse influencer par le commentaire de son prédécesseur et qu'il ne prend plus la peine de regarder le texte virgilien lui-même. La pertinence du commentaire de Servius au vers I, 453 mériterait pourtant d'être remise en cause : il s'agit d'un passage où Énée est au pied de bâtiments qu'il admire en levant les yeux (*suspicit*) ; le fait que Virgile écrive *sub templo* (« au pied du temple ») y est donc tout à fait logique et ce

⁸² Dans son travail sur la tournure *X pro Y*, D. VALLAT (2011, p. 116) identifie 6 passages du livre I où SD propose de remplacer une préposition virgilienne par une autre qui lui semble plus adaptée.

⁸³ « Il me semble que je peux trouver, au pied de cette butte, un chemin jusqu'aux remparts et jusqu'aux fortifications de Pallantée. »

⁸⁴ « Toi qui avais été envoyé vers de si grands dangers. »

⁸⁵ « Car, tandis qu'au pied de ce temple immense il regarde... »

⁸⁶ « *SVB TEMPLO* : c'est-à-dire *in templo*, comme plus haut. » La scolie à laquelle renvoie ce *supra* est le passage de *ad Aen. 1, 431*, où Servius avait écrit : *SVB SOLE in sole*. Dans ce vers encore, rien ne justifie le remplacement de *sub* par *in*, puisqu'il y est question des abeilles qui travaillent « sous le soleil » (*sub sole*).

sens de « au pied de » pour *sub*, fréquent en latin classique, n'a rien de problématique.

On pourrait aussi s'étonner du fait que SD considère que *sub* est un équivalent de *in*, quel que soit le cas de son régime, – puisqu'il assimile un *sub* + accusatif (*Aen.* 9, 483) à un *sub* + ablatif (*Aen.* 1, 453). Sur ce dernier point, une explication peut être trouvée dans le fait qu'en latin tardif, la différence entre l'accusatif de mouvement et l'ablatif statique s'était effacée après des prépositions comme *in* ou *sub* (cf. Herman 1967, p. 61).

2.3. *Figures de style*

Pro permettant au grammairien d'introduire une équivalence, cette préposition constitue un moyen parfait pour expliciter une figure de style, en remplaçant le terme « figuré » par son équivalent « dé-figuré ». Les figures ainsi déconstruites par Servius et SD sont :

2.3.1. *L'emphasis*

En *ad Aen.* 9, 599, Servius identifie une *emphasis* chez Virgile, ce que SD vient ensuite expliciter. Ce lemme est extrait de la phrase de Numanus, qui vient provoquer les Troyens devant leur camp et leur demande : *non pudet [...] morti praetendere muros* ?⁸⁷ :

ad Aen. 9, 599 : MORTI PRAETENDERE MVROS emphasis est ; 'morti' enim pro 'bello' posuit : sic [[ut]] supra <141> leti discrimina parua ; [[cum potuerit 'hosti' dicere, scilicet ut nihil Troianis reliquum sit quam perire.]]

« MORTI PRAETENDERE MVROS : c'est une emphase ; en effet, il a employé le mot *mors* (“mort”) à la place de *bellum* (“la guerre”), de même que plus haut [il écrit] : *leti discrimina parua*⁸⁸. [Il emploie *morti*] là où il aurait pu dire *hosti*, assurément pour indiquer que les Troyens n'ont aucun autre choix que de mourir ».

Nos deux *grammatici* vont glosser le mot *mors* : Servius par *bellum*⁸⁹, SD complète par *hostis*. Virgile exagèrerait donc et emploierait un mot plus fort que la réalité visée. Cette figure appelée ici *emphasis*, avec un nom translittéré du grec, porte aussi parfois le nom latin de *significatio*⁹⁰ ; elle englobe plusieurs procédés,

⁸⁷ « Vous n'avez pas honte d'interposer des murs entre la mort [et vous] ? »

⁸⁸ « De faibles séparations d'avec la mort. »

⁸⁹ Et Servius de rappeler le passage d'*Aen.* 1, 143 où les Rutules disaient des remparts des Troyens qu'ils étaient des *leti discrimina parua* (« faibles séparations d'avec la mort »).

⁹⁰ Cf. COUSIN dans son édition de l'*Institution oratoire* de QUINTILIEN, dans sa note à *I.O.* VIII, 3, 83 (p. 289).

dont l'exagération qui est ici visée par Servius. Elle est définie dans ces termes dans la *Rhétorique à Hérennius* en 4, 67⁹¹ :

Significatio est quae plus in suspicione relinquit, quam positum est in oratione. Ea fuit per exuberationem, ambiguum, consequentiam, abscissionem, similitudinem. Per exuberationem cum plus dictum est quam patitur ueritas, augendae suspicionis causa, sic : ‘Hic de tanto patrimonio tam cito testam, qua sibi petat ignem, non reliquit’ [...]. Haec exornatio plurimum festiuitatis habet interdum et dignitatis ; sinit quiddam, tacito oratore, ipsum auditorem suspicari.

« La *significatio* est une figure qui laisse soupçonner davantage que ce qui est dit dans le discours. On l'obtient à travers l'exagération, l'ambiguïté, la conséquence, la réticence, la similitude : par l'exagération, quand on dit davantage que ce que la vérité demande, pour augmenter un soupçon ; ainsi : “Cet homme n'a, en si peu de temps, même pas laissé, d'un si grand patrimoine, un récipient pour aller chercher du feu”. [...] Cet ornement présente beaucoup d'élégance et de dignité : il permet que l'auditeur devine de lui-même quelque chose, même si l'orateur ne le dit pas. »

2.3.2. L'exaggeratio

On rencontre un exemple qui relève de cette facette de l'*emphasis* en *ad Aen.* 9, 700, puisqu'il y est question de *poetica exaggeratio*. Une fois de plus, les explications de Servius et SD se complètent l'une l'autre.

ad Aen. 9, 700 : SPECVS VVLNERIS poetica exaggeratio : [[specum enim pro cauatione posuit]].

« *SPECVS VVLNERIS*⁹² : c'est une amplification poétique : **en effet, il a employé le mot “gouffre” pour désigner un trou.** »

Servius signale une figure d'amplification, puisque le terme métaphorique de « grotte » semble un peu extrême pour une blessure causée par un javelot. SD donne du corps à cette explication en l'illustrant par le mot *cauatio*, qui désigne une « cavité, un trou », – ce qui nous laisse perplexe car il s'agit d'un mot rare qui, à ce titre, n'est pas forcément explicite pour ses élèves. Cependant, ce passage est intéressant en ce qu'il témoigne de la volonté de SD d'être plus clair que son prédécesseur : ici, cela passe par le recours à un exemple, pour illustrer une

⁹¹ QUINTILIEN évoque lui aussi cette figure de l'implicite, qui laisse entendre davantage que ce que les mots disent en eux-mêmes : *I.O.* 8, 3, 83 : *Vicina praedictae, sed amplior uirtus est emphasis, altiore praebens intellectum quam quem uerba per se ipsa declarant* : « l'*emphasis* est une qualité proche de celle dont je viens de parler [i.e. la *breuitas*], mais elle est plus importante, elle qui donne accès à un sens plus profond que celui que les mots expriment par eux-mêmes » ; *I.O.* 9, 2, 64 : *Est emphasis etiam inter figuras, cum ex aliquo dicto latens aliquid eruitur* : « l'*emphasis* fait partie aussi des figures lorsque que d'un texte quelconque, on fait ressortir un sens caché. »

⁹² « le gouffre de la blessure ».

remarque théorique de Servius. On y retrouve la démarche pédagogique habituelle de SD, qui aime associer exemple et remarque métalinguistique⁹³.

2.3.3. *L'hypallage*

L'hypallage est, avec la métonymie, la figure le plus souvent « dé-figurée » par Servius et SD dans le livre IX. Ils utilisent *pro* pour rétablir ce qu'il faut comprendre mais, bien que le terme technique d'*hypallage* soit fréquent dans le *Commentaire sur l'Énéide* (il y apparaît à 62 reprises, dont 2 dans le livre IX⁹⁴), dans les passages que nous avons relevés, la figure n'est pas nommée. Cela dit, si on se place du point de vue du *grammaticus*, si la priorité est que ses élèves comprennent le texte virgilien, la glose introduite par *pro* suffisait. Ainsi, en *ad Aen. 9, 531* :

ad Aen. 9, 531 : OPPORTVNA LOCO [[pro 'oportuno',]] scilicet circa portas.

« OPPORTVNA LOCO : [opportuna est employé] **au lieu de oportuno**, bien évidemment [parce que la tour est placée] au niveau des portes. »

Il est question d'une tour du camp troyen. SD complète la scolie de Servius (qui ne relevait pas l'hypallage, mais se focalisait sur le sens de *opportuna*) en ajoutant, une fois encore, un commentaire qui se focalise sur la syntaxe : il faut remplacer *opportuna* par *opportuno* pour que l'adjectif soit accordé avec le nom qu'il détermine par le sens : *loco*.

2.3.4. *La métonymie*

Enfin, *pro* sert aussi à déconstruire des métonymies. Les grammairiens anciens décrivaient la figure de la métonymie comme présentant six grands types. Diomède écrivait ainsi dans son *Ars grammaticae*⁹⁵ :

⁹³ Si ce n'est que, le plus souvent, le schéma est inverse et c'est SD qui complète par des informations métalinguistiques les exemples concrets de Servius.

⁹⁴ *ad Aen. 9, 455 : TEPIDAQVE RECENTEM CAEDE LOCVM hypallage est, tepidum locum recenti caede* : TEPIDAQVE RECENTEM CAEDE LOCVM (« le lieu récent d'un tiède massacre ») : c'est une hypallage pour *tepidum locum recenti caede* (« le lieu tiède d'un récent massacre ») ; *ad. Aen. 9, 532 : OPVM VI potest et hypallage esse, ut sit 'ope uirium' : OPVM VI* (« grâce à la force de leurs ressources ») : cela peut aussi être une hypallage, comme si on avait *ope uirium* (« grâce à la ressource de leurs forces »).

⁹⁵ Voir aussi CHARISIUS (GLK I, p. 273, 10) pour une définition quasi-identique (et des exemples similaires, souvent empruntés à Virgile, dont nous faisons l'économie ici) : *Metonymia est dictio ab aliis significationibus ad aliam proximitatem translata. Est autem metonymia latior tropus, qui, ut possit per omnes species in artem referri, necessariis tradetur exemplis : per id quod continet id quod continetur, [...] ; per id quod continet id quod continent, [...] per inuentorem dominantem inuentum subiectumue, [...] : per inuentum subiectumue inuentorem dominantemue ; [...] a faciente id quod fit [...] ; ab eo quod fit id quod facit [...].* « La métonymie est un mot transposé d'une signification à une autre qui en est proche. La métonymie est un trope assez étendu qui a besoin d'être illustré par des exemples pour qu'on puisse y renvoyer, dans une grammaire, sous ses différents aspects : le contenu par le

Ars Grammaticae III (GLK I, p. 458, 12) : *Metonymia dicitur transnominatio. Est autem dictio ab alia propria significacione ad aliam propriam translata. Fit autem modis sex : per id quod continetur id quod continent [...] ; per id quod continet id quod continetur [...] ; per inuentorem dominantemue inuentum subiectumue [...] ; per inuentum subiectumue inuentorem dominantemue [...] ; per efficientem id quod efficitur [...] ; ab eo quod fit id quod facit [...].*

« On appelle métonymie le remplacement d'un nom par un autre. On l'obtient de 6 manières [différentes] : le contenant [est indiqué] par le contenu ; le contenu par le contenant ; ce qui est inventé ou dominé par celui qui invente ou domine ; celui qui invente ou domine par l'objet inventé ou dominé ; la conséquence par la cause ; la cause par la conséquence. »

Par exemple, en *ad Aen.* 9, 605 (4^e occurrence), Servius vient éclairer une métonymie du contenant pour le contenu, même s'il ne précise pas que c'est cette figure qui est à l'œuvre⁹⁶ :

ad Aen. 9, 605 : SILVASQVE FATIGANT⁹⁷ ipsi fatigantur in siluis : aut pro feris siluas posuit, in quibus sunt ferae.

« SILVASQVE FATIGANT : eux-mêmes s'épuisent dans les forêts ; ou bien, au lieu du mot “bêtes sauvages”, il a employé le mot “forêt”, dans lesquelles vivent les bêtes sauvages. »

Ce qui fait réagir Servius ici, même s'il ne le dit pas, est sans doute le fait que le verbe *fatigare* est suivi du terme *siluas*, alors que ce verbe appelle habituellement un COD animé. Le grammairien propose alors deux explications exclusives l'une de l'autre : soit l'actif *fatigant* serait l'équivalent d'une forme passive à valeur réfléchie, soit il y a ici une métonymie, explicitée au moyen de *pro*.

Dans le livre IX, on trouve d'autres équivalences par *pro* qui viennent déconstruire une métonymie, en particulier quand il s'agit de la figure du précédent pour le conséquent (et son inverse), qui se rattache au type *per efficientem id quod efficitur* (ou *ab eo quod fit id quod facit*). À la différence de Servius qui remplace simplement la figure par un mot « non-figuré » en donnant peu d'explications, SD ajoute souvent des précisions sur l'opération mentale qui repose derrière ladite métonymie. On y retrouve sa tendance usuelle à renforcer les illustrations, amenées par *pro*, par des explications métalinguistiques. Ainsi, en *ad Aen.* 9, 491, SD pointe

contenant ; le contenant par le contenu ; ce qui est inventé ou dominé par celui qui invente ou domine ; celui qui invente ou domine par l'objet inventé ou dominé ; la conséquence par la cause ; la cause par la conséquence. »

⁹⁶ Bien que Servius connaisse ce terme de *metonymia* puisqu'il l'emploie à d'autres reprises dans son commentaire : *ad Aen.* 1, 1 ; 1, 177 ; 3, 138 ; 10, 365.

⁹⁷ « Et ils épuisent les forêts. »

le cas où *ex posteriore intellegitur prius* ; dans ce passage, *funus* sert à désigner non pas des funérailles, mais un cadavre :

ad Aen. 9, 491 : FVNVS LACERVM dilaniatum cadaver : nam 'funus' pro cadauere posuit. [[ergo ex posteriore intellegitur prius.]]

« FVNVS LACERVM : c'est-à-dire : un cadavre mis en pièces : car il a employé *funus* (“funérailles”) pour *cadauer* (“cadavre”). **Donc, on comprend l'antécédent à la place du conséquent.** »

En *ad Aen. 9, 88* (1^{re} occurrence), c'est le processus inverse qui est utilisé (*quod posterius est pro eo quod est prius*) :

ad Aen. 9, 88 : HAS EGO non 'trabes', nam de acere naues non fiunt : unde melius 'arbores' intellegimus, referentes ad piceas uel pinos. Sane notandum trabes [[eum dixisse de arboribus, cum non dicantur trabes,]] nisi iam caesae et compositae. [[abutitur ergo eo quod posterius est pro eo quod est prius]].

« HAS EGO : *has* ne [reprend] pas *trabes* car les navires ne sont pas faits en érable ; c'est pourquoi, il vaut mieux comprendre *has* comme désignant des *arbores* (“arbres”), en référence aux épicéas ou aux pins. Il faut bien remarquer que Virgile a employé le mot *trabes* au sujet des arbres, alors que ceux-ci ne peuvent pas être appelés *trabes* s'ils n'ont pas été déjà coupés et assemblés. **Donc, il utilise la conséquence pour ce qui précède.** »

Dans ce passage, il est question de la flotte troyenne, construite avec les arbres sacrés de Cybèle (et qui vont ensuite se métamorphoser en nymphes marines). Dans les vers précédents (*Aen. 9, 86-87*), Cybèle avait expliqué que, dans son bois sacré, il y avait des sapins noirs et des érables élevés : *lucus... / nigranti picea trabibusque obscurus acernis* (« un bois assombri par des sapins noirs et les troncs des érables »). Et elle a ajouté au vers 88 : *Has ego Dardanio iuueni [...] laeta dedi* (« je les ai donnés de bon cœur au jeune Dardanien »). La question qui se pose est celle du référent du pronom *has* dans ce vers : un lecteur naïf pourrait en effet penser que *has* reprend le groupe féminin *nigranti picea trabibusque acernis* qui précède. Mais pour Servius, ce serait une erreur pour des questions de *realia* : les navires n'étant pas faits en érable mais en pin, *has* ne peut donc pas renvoyer au groupe *trabes acernae*. Au risque de perturber le lecteur, il explique qu'il faut comprendre *has* comme renvoyant au mot *arbores*, terme qui lui-même n'apparaît pas dans le texte virgilien mais est impliqué par *picea*. SD rebondit alors sur le mot *arbores* et explique que ce terme doit être tiré de *trabes*, par métonymie. Mais en faisant cela, il va, sans y prêter garde, se positionner à l'encontre de ce qu'avait expliqué Servius, qui tirait *arbores* non de *trabes*, mais de *picea*.

Nous conclurons sur un autre type de métonymie, caractérisé cette fois par SD au moyen de la précision : *materiam pro opere*⁹⁸. Il s'agit d'*ad Aen. 9, 698* (où *cornus* désigne par métonymie un javelot fait en bois de cornouiller) :

ad Aen. 9, 698 : ITALA CORNVS telum de Itala cornu factum [[et materiam pro opere posuit]].

« ITALA CORNVS (“le cornouiller italien”) : un trait fabriqué en cornouiller italien, et il a employé la matière à la place de l’objet. »

Conclusion

À l’issue de cette analyse, il ressort que le schéma *X pro Y* est particulièrement adapté à la double mission des *grammatici* anciens : expliquer le texte de Virgile à leurs élèves, et, en s’appuyant sur ce texte, leur transmettre la norme linguistique à respecter⁹⁹. *Pro* permet de répondre efficacement à ce cahier des charges, puisque la préposition met directement en relation, d’une part la forme impropre (ou à tout le moins, qui freine la fluidité de la compréhension), de l’autre son substitut qui est, soit grammaticalement acceptable, soit plus clair. L’équivalence ainsi proposée permet d’éviter des erreurs aux élèves, lecteurs de Virgile.

Cependant, nous l’avons dit, SD fait souvent le choix de compléter Servius avec des données métalinguistiques qui aident à comprendre le point que venait expliciter le simple *pro* de Servius, dont les remarques sont souvent allusives. Cette différence de style s’explique sans doute par le fait que la visée de SD est différente de celle de Servius.

L’approche de Servius va, nous semble-t-il, dans le sens de notes que l’auteur aurait prises pour lui-même, afin de préparer son cours, et qu’il aurait ensuite explicitées à l’oral, en classe (ce qui explique que nous n’ayons pas de trace des explications complémentaires en question)¹⁰⁰ ; sinon, le commentaire de Servius

⁹⁸ Pour la figure inverse *pro materia*, voir *ad Aen. 9, 71*, où SD explique que le terme *incendium* est employé *pro materia ex qua incendia sequuntur*, à savoir : les torches.

⁹⁹ Cf. par exemple ce qu’en dit KASTER 1980, p. 222, quand il commente la relation des *grammatici* aux *figurae* : « So, for example, in the economy of Servius’ commentary, *figurae* form a point of juncture between the two purposes of the commentary itself, the exegetic or critical on the one hand, and the prescriptive on the other, an extension of the methodic instruction in the language : *figurae* are called upon to make intelligible what the author is saying (and/or defend his way of saying it), while at the same time *figurae* segregate the author’s usage from what the grammarian intends to teach. »

¹⁰⁰ D. VALLAT partage notre point de vue puisqu’il écrit (2016, p. 15) : « Servius – peut-être Donat avant lui – a fait basculer pour de bon la tradition du commentaire virgilien dans l’enseignement scolaire et oral (ce qui nous reste du commentaire peut alors s’envisager comme un support du cours oral de Servius, et non comme un manuel destiné à l’élève) ».

serait, en l'état, un peu trop « sec » et allusif pour être efficace d'un point de vue pédagogique.

À l'inverse, SD donne davantage de précisions d'ordre métalinguistique, en particulier dans le domaine de la syntaxe et du lexique. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons, non-exclusives l'une de l'autre :

a) la période de rédaction du commentaire de SD : le compilateur qui a rassemblé les ajouts de SD (entre le VI^e et le VIII^e siècle) l'a fait à une époque où les locuteurs avaient une maîtrise moindre du latin classique que ceux de Servius (IV^e siècle), et avaient besoin de davantage de guidance pour comprendre l'*Énéide*. On comprend donc pourquoi cette tournure explicative *X pro Y* est bien plus fréquente chez SD que chez son prédécesseur, et pourquoi de multiples remarques de SD portent sur la syntaxe (ambiguïté des pluriels neutres – notamment les adjectifs substantivés – ; valeur des cas ; omission poétique des prépositions) ou explicitent des termes lexicaux un peu oubliés à l'époque de ce dernier.

b) le public visé par SD : le commentaire de SD, plus riche et détaillé, est destiné à des enseignants (ou sinon, à des lecteurs cultivés) qui sauront tirer profit des remarques métalinguistiques détaillées offertes par cette version du commentaire¹⁰¹. Nous rejoignons ici les remarques d'E. Jeunet-Mancy qui, dans son introduction à l'édition du livre VI du *Commentaire sur l'Énéide* de Servius, constatait que les ajouts à la vulgate servienne que l'on rencontre dans le Servius Danielis évoquent les « compilations à volonté pédagogique, apparues au Moyen Âge, fût-ce en ses premiers débuts. » (2012, p. XXVI). Comme nous, Jeunet-Mancy (2012, p. XXXIX) a été frappée par le fait que SD « va plus loin dans certaines scolies que Servius lui-même et surtout, il se veut plus précis dans ses explications comme dans sa syntaxe ». Elle ajoute que le commentaire de SD « semble répondre à deux logiques distinctes : une logique d'érudition et une logique pédagogique » ; et de conclure qu'il semble pertinent de postuler que le compilateur serait « un personnage [appartenant] au milieu scolaire ou au milieu lettré »¹⁰².

c) les sources d'une bonne partie des ajouts de SD : D. Vallat considère que la majeure partie des ajouts de SD intègre des extraits de commentaires antérieurs à Servius : « Le fond de ces ajouts est ancien pour l'essentiel, et transmet des formes de savoirs disparues par ailleurs ; s'il appartient à l'univers intellectuel de Servius, il en diffère cependant dans la méthode : il semble, souvent, qu'il nous donne accès

¹⁰¹ Cf. E. JEUNET-MANCY, 2012, p. XXVII : « L'utilisation de ces ouvrages dans les milieux scolaires et universitaires, leur caractère essentiellement pratique, pourraient expliquer une certaine disparité de leurs sources, mais aussi le souci de précision grammaticale, patent chez le Servius Danielis, où l'on trouve souvent des ajouts purement syntaxiques qui rendent les scolies plus cohérentes, mais aussi moins lapidaires ».

¹⁰² Cf. JEUNET MANCY 2012, p. XLII.

à un état du commentaire virgilien antérieur à Servius¹⁰³, et constitue proprement un *commentum uariorum* que le tri servien n'a pas encore élagué : il multiplie les explications alternatives et s'inspire régulièrement de sources grecques ; il ne paraît pas destiné à l'enseignement, mais au lecteur déjà lettré » (2016, p. 9).

De fait, il n'est pas surprenant que le compilateur de SD aille chercher dans des commentaires antérieurs, plus complets et érudits, des éléments qui répondent au dessein que nous lui prêtons : accompagner des lecteurs (qu'ils soient enseignants ou lecteurs cultivés, lisant Virgile par eux-mêmes) pour qui le latin de Virgile représente un défi, au vu de l'évolution de leur langue au moment où ils le lisent.

Enfin, un résultat imprévu de notre analyse a été de pointer un risque inhérent à la pratique du *commentarius* : le fait même de fractionner le texte en lemmes, associé à la pratique qui consiste à s'appuyer sur le travail des commentateurs précédents¹⁰⁴, entraîne une perte de contact direct avec le texte source. La conséquence en est la production (heureusement rare) de commentaires « hors-sol », donc erronés¹⁰⁵.

BIBLIOGRAPHIE

- ARS GRAMMATICA 2017, *Priscien - Grammaire, Livre XVIII - Syntaxe*, 2, Paris.
- BANNIARD M. 2013, « The transition from Latin to the Romance Languages » in *The Cambridge History of the Romance Languages*, t. II, M. Maiden, J.C. Smith, A. Ledgeway (eds.), Cambridge, p. 57-106.
- BIVILLE F. 2022, « Qu'y a-t-il de “grammatical” dans le commentaire de Servius à Virgile ? », in *Ars et Commentarius. La grammaire dans le commentaire de Servius à Virgile*, A. Garcea et D. Vallat (éds.), Turnhout, p. 15-40.
- DE LA VILLA J. 1995, « Le contexte dans l'interprétation syntaxique de *pro + ablatif* », in *De usu : études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, D. Longrée (éd.), Louvain-la Neuve, p. 329-343.

¹⁰³ Cf. aussi VALLAT 2016, p. 15 à propos des commentaires antérieurs à Servius qui auraient servi de sources à SD : « Les premiers temps de l'exégèse virgilienne semblent [...] avoir en particulier mis en œuvre une érudition écrite, destinée à un public adulte ».

¹⁰⁴ Cf. LAFOND 2015, p. 156.

¹⁰⁵ Cf. notre analyse des passages de *ad Aen.* 9, 530 ; 9, 222 ; 9, 483 ; 9, 88.

- FAGARD O. 2006, « Les prépositions : du latin aux langues romanes modernes », *Modèles linguistiques* 53 (27, 1), p. 91-110.
- HARDIE P. 1994, *Virgil Aeneid book IX*, Cambridge.
- HERMAN J. 1967, *Le latin vulgaire*, Paris.
- 1998, « La chronologie de la transition : un essai », in *La transizione dal latino alle lingue romanze*, J. Herman (ed.), Tübingen, p. 5-26.
- KASTER R. A. 1980, « The Grammarians Authority », *Classical Philology* 75, p. 216-241.
- 1988, *Guardians of Language: The Grammarians and Society in Late Antiquity*, Berkeley–Los Angeles– Oxford.
- KEELINE T. 2013, « Did (Servius') Vergil nod ? », *Vergilius* 59, p. 61-80.
- KLINKENBERG J. M. 2010, *Des langues romanes*, Paris (2^e éd).
- LAFOND M. 2015, « La place de Servius dans la tradition exégétique : de l'héritage des scholies grecques à l'expression d'une voix personnelle », in *Discours antiques sur la tradition : formes et fonctions de l'ancien chez les anciens*, N. Lhostis, R. Loriol, C. Sarrazana (éds.), Lyon, p. 153-166.
- MARROU H.-I. 1948, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, t. 2. *Le monde romain*, Paris.
- MONTEIL P. 1986, *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*, Paris.
- MOORE J. L. 1891, « Servius on the Tropes and Figures of Vergil », *The American Journal of Philology* 12 (2), p. 157-192.
- PERRET J. 1980, *Virgile, Énéide, livres IX-XII*, Paris.
- PLESSIS F. et LEJAY P. 1913, *Œuvres de Virgile*, Paris.
- RAMIRES G. 1996, *Servio - Commento al libro IX del'Eneide di Virgilio*, Bologna.
- ROESCH S. 2016, « *Vsurpare / usurpatio /usurpatiue* : sur la notion de norme linguistique et d'écart chez Servius » in *Fragments d'érudition. Servius et le savoir antique*, A. Garcea, M. K. Lhomme et D. Vallat (éds.), Hildesheim, p. 191-220.
- 2017, « La catachrèse (*abusio, abusue*) dans le *Commentaire de Servius à l'Énéide* », in *Histoires de mots. Études de linguistique latine et de linguistique générale offertes en hommage à Michèle Fruyt*, P. Duarte, F. Fleck, P. Lecaudé, A. Morel (éds.), Paris, p. 423-434.

- SCHAD S. 2007, *A lexicon of Latin Grammatical Terminology*, Pisa-Roma.
- SERBAT G. 1996, *Grammaire fondamentale du latin tome VI : l'emploi des cas en latin*, Louvain-Paris.
- TORREGO M. E. 1995, « Syntaxe du syntagme prépositionnel pro + ablatif », in *De usu : études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, D. Longrée (éd.), Louvain-la Neuve, p. 295-306.
- UHL A. 1998, *Servius als Sprachlehrer - Zur Sprachrichtigkeit in der exegetischen Praxis des spätantiken Grammatikerunterrichts*, Göttingen.
- VÄÄNÄNEN V. 1981, *Introduction au latin vulgaire*, Paris (3^e éd.).
- VALLAT D. 2011 : « Quelles grammaire dans le Servius de Daniel ? L'exemple du chant 1 de l'*Enéide* », *Eruditio Antiqua* 3, p. 101-129.
- 2012a, « Le Servius de Daniel : introduction », *Eruditio Antiqua* 4, p. 89-99.
- 2012b, « Servius Danielis et les *obtrectatores* : éléments de polémique anti-virgiliennes », *Eruditio Antiqua* 4, p. 247-287.
- 2016, « Les métamorphoses d'un commentaire : "Servius" et Virgile », *Rursus* 9, « *Commentaires anciens* », non pag., <https://rursus.revues.org/1190>
- 2022, « Servius et l'antiptose », in *Ars et Commentarius. La grammaire dans le commentaire de Servius à Virgile*, A. Garcea et D. Vallat (éds.), Turnhout, p. 149-166.
- 2023, « Méthodes grammaticales et auctorialités exégétiques dans le commentaire de Servius », in *Sicut commentatores loquuntur. Authorship and Commentaries on Poetry / Autorproblematik und antike Dichterexegese*, U. Tischer, T. Kühn-Treichel, S. Poletti, (eds.), Turnhout, p. 369-405.
- VALLAT D. et BÉJUIS-VALLAT M. 2023, *Servius. Commentaire sur l'Enéide de Virgile, Livre I*, texte édité, traduit et commenté par D. Vallat et M. Béjouis-Vallat, Paris.

**Annexe - Tableau de relevé des occurrences de *pro* (« au lieu de »)
dans *ad Aen. IX***

Type de difficultés du texte virgilien nécessitant une explicitation par une équivalence	Nombre total d'occurrences chez Servius	Occurrences exactes chez Servius	Nombre total d'occurrences chez Servius Danielis	Occurrences exactes chez Servius Danielis	Total
Problème de lexique	7		16		23
Mot dont le sens est inapproprié à ce qu'il veut dire en contexte		9, 114 ; 9, 177 (1 ^{re} occurrence) ; 9, 412 (2 occurrences) ; 9, 747 ; 9, 576		9, 15 ; 9, 21 ; 9, 92 ; 9, 177 (2 ^e occurrence) ; 9, 213 ; 9, 232 ; 9, 482 ; 9, 516 ; 9, 530 ; 9, 635 ; 9, 656 ; 9, 673	
Mot ambigu				9, 27 ; 9, 727	
Mot inapproprié de par son sens étymologique		9, 6			
Problème lié à l'archaïsme				9, 57 ; 9, 696	
Problème de morphologie	9		7		16
Mot morphologiquement ambigu		9, 7 ; 9, 125 ; 9, 335 ; 9, 563		9, 133 ; 9, 149 ; 9, 488 (2 occurrences)	
Adverbe inapproprié de par son degré				9, 402	
Préfixe inapproprié		9, 264 (1 ^{re} occurrence) ; 9, 411 ; 9, 704		9, 307	

Omission d'un préfixe		9, 667			
Suffixe inapproprié		9, 707		9, 486	
Problème de syntaxe	2		20		22
Forme ambiguë (morphosyntaxe)		9, 605 (1 ^{re} et 2 ^e occurrences)		9, 50 ; 9, 74 ; 9, 739	
Emploi d'un cas au lieu d'un autre (antiptose)				9, 88 (2 ^e et 3 ^e occurrences) ; 9, 123 ; 9, 222 ; 9, 605 (3 ^e occurrence) ; 9, 641 (6 occurrences)	
Omission de préposition				9, 46 ; 9, 64 ; 9, 676 ; 9, 810	
Choix d'une préposition non adaptée				9, 195 ; 9, 483	
Figure de style	7		12		19
<i>Emphasis</i>		9, 599			
<i>Exaggeratio</i>				9, 700	
Hypallage		9, 383 ; 9, 534 ; 9, 665 (1 ^{re} occurrence)		9, 326 ; 9, 531 ; 9, 393 ; 9, 475 (2 occurrences)	
Métonymie		9, 491 ; 9, 605 (4 ^e occurrence) ; 9, 665 (3 ^e occurrence)		9, 20 ; 9, 71 ; 9, 88 (1 ^{re} occurrence) ; 9, 328 ; 9, 397 ; 9, 698	
Total	25		55		80